

Département de la stratégie des opérations

5-25, Niban-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102-8012 JAPON

TÉL +81-3-5226-6660/3 <http://www.jica.go.jp/>

Engagements de la JICA pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pour un développement inclusif et dynamique





Photo: Kenshiro Imamura

Message de la présidente

Dix ans ont passé depuis l'adoption par la communauté internationale des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont la priorité vise à réduire de moitié la pauvreté extrême, d'ici à 2015. Aujourd'hui pourtant à l'échelle de la planète, quelque 1,4 milliard d'individus souffrent encore de ce fléau. De même, dans un monde de complémentarités et d'interdépendances croissantes, nul ne peut ignorer la situation particulièrement préoccupante d'un quart environ de la population qui vit toujours avec un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour.

Répondre par des initiatives individuelles aux différents problèmes qui se posent en matière de santé, d'éducation, d'eau potable, etc. ne permettra pas de concrétiser les OMD. Dans le monde d'aujourd'hui, les enjeux planétaires, tels que la pauvreté, les maladies infectieuses, les conflits, les catastrophes naturelles, le changement climatique, l'alimentation et l'énergie, sont plus étroitement imbriqués que jamais. Il devient impératif d'anticiper et de comprendre les facteurs de risques potentiels pour la vie des populations, et d'adopter une approche globale et intégrée pour trouver des solutions adaptées.

D'autre part, les bénéfices tirés de la réalisation des OMD doivent perdurer. Les gouvernements et les populations des pays en développement ont tout intérêt à renforcer leurs capacités à soutenir la croissance et résoudre leurs propres problèmes afin d'accroître les résultats générés par l'atteinte des OMD.

Fort de ce constat, la JICA a fait de l'appropriation par les pays en développement une priorité de sa coopération en vue de réaliser les OMD. Parce qu'elle est convaincue de l'importance capitale du renforcement de la sécurité humaine, la JICA a mis en place un plan d'action global. Son objectif est de garantir une vie à l'abri du besoin, généralement synonyme de manque d'infrastructures et de services sociaux, et à l'abri de la peur des conflits, du terrorisme, des catastrophes naturelles et de la destruction de l'environnement.

De par son positionnement comme acteur de premier plan de la coopération internationale du Japon, la JICA est déterminée à lutter contre la pauvreté dans le monde en travaillant en partenariat avec des ONG, des universités, des collectivités locales, des entreprises et des citoyens. J'espère que ce document vous permettra de mieux comprendre les engagements de la JICA pour réaliser les OMD, et que vous vous joindrez à nos efforts pour faire de cette terre un monde meilleur et plus pacifique.



Sadako Ogata, présidente
Agence japonaise
de coopération internationale (JICA)

Abréviations et acronymes

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALOS	Satellite d'observation terrestre avancé
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'aide au développement
CARD	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique
CEI	Communauté des États indépendants
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
GFATM	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GB	Groupe des huit
IRRI	Institut international de recherche sur le riz
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
JIRCAS	Centre japonais de recherche internationale pour les sciences agricoles
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NERICA	Nouveau Riz pour l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RNB	Revenu national brut
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Chapitre 1 Aperçu et état d'avancement des OMD

1-1	Que sont les OMD ?	6
1-2	État d'avancement des OMD	7

Chapitre 2 Engagements de la JICA pour la réalisation des OMD

2-1	Sécurité humaine et OMD	10
2-2	Développement des capacités et OMD	11
2-3	Infrastructures pour soutenir la réalisation des OMD	11
	Objectif 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	12
	Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous	14
	Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	16
	Objectifs 4 et 5 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans / Améliorer la santé maternelle	18
	Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	20
	Objectif 7 Assurer un environnement durable	22
	Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	24

Chapitre 3 Vers la réalisation des OMD - Nouveaux défis -

3-1	Mesures de coopération pour réaliser les OMD	26
	3-1-1 Cadre politique	26
	3-1-2 Éducation, santé et eau	27
	3-1-3 Afrique	28
	Étude de cas 1 :	
	De la survie à la croissance : Le processus de cluster et les micro ou petites entreprises en Afrique	29
	3-1-4 États fragiles	30
	3-1-5 Mesures contre le changement climatique	32
	Étude de cas 2 :	
	Risques climatiques et adaptation dans les mégapoles asiatiques côtières	33
	3-1-6 Prévention des catastrophes	34
	3-1-7 Problèmes d'alimentation et d'énergie	35
3-2	Transmettre l'expérience asiatique au reste du monde	36
	3-2-1 Un monde en développement de plus en plus polarisé	36
	3-2-2 Facteurs de succès et enjeux en Asie	36
	3-2-3 Croissance durable pour l'Afrique	37
	Étude de cas 3 :	
	Croissance et réduction de la pauvreté dans les fermes indonésiennes	38
3-3	Vers un élargissement des partenariats pour le développement	41
	3-3-1 Promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire	41
	3-3-2 Collaboration avec plusieurs acteurs pour impulser le développement	41
	3-3-3 Augmenter le financement du développement	42

1-1 Que sont les OMD ?

Adoptée par 189 pays lors du sommet du Millénaire des Nations unies, en septembre 2000, la Déclaration du Millénaire arrête les objectifs à atteindre par la communauté internationale au 21^e siècle. Cette déclaration traduit l'engagement des dirigeants de la planète à mettre en place un partenariat mondial et à travailler en coordination pour s'atteler à sept enjeux ((1) la paix, la sécurité et le désarmement, (2) le développement et l'éradication de la pauvreté, (3) la protection de notre environnement commun, (4) les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance, (5) la protection des plus vulnérables, (6) la réponse aux besoins particuliers de l'Afrique, (7) le renforcement de l'ONU)). Les engagements, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que les textes issus de toutes les grandes conférences et réunions au sommet organisées par l'ONU dans les années 1990 constituent la trame d'une action collective.

Les OMD consistent en huit objectifs à concrétiser d'ici à 2015. En septembre 2005, s'est tenu à l'ONU le sommet du Millénaire + 5, qui a réuni plus de 170 chefs d'État en vue d'examiner les progrès réalisés vers les engagements fixés cinq ans plus tôt dans la Déclaration du Millénaire. Dans le document final du sommet mondial de 2005, la communauté internationale a annoncé sa ferme détermination à réaliser des objectifs de développement axés sur l'autonomisation des pays et la mise en place de partenariats. En septembre 2008, lors de la réunion de haut niveau sur les OMD, des représentants du secteur privé, de la société civile ainsi que des chefs d'État ont collectivement réaffirmé l'importance des objectifs du Millénaire. Ils ont discuté des mesures à mettre en œuvre pour intensifier les efforts accomplis vers l'atteinte des OMD. En septembre 2010, le sommet de New York, organisé par les Nations unies, passera en revue les progrès réalisés à cinq ans de l'échéance de 2015.

Objectifs et cibles des OMD

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

- 1-A Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour
- 1-B Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif
- 1-C Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

- 2-A D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- 3-A Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- 4-A Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

- 5-A Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
- 5-B Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, la paludisme et d'autres maladies

- 6-A D'ici à 2015, avoir enrégulé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle
- 6-B D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida
- 6-C D'ici à 2015, avoir maîtrisé la paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

- 7-A Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
- 7-B Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte
- 7-C Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base
- 7-D Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- 8-A Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international
- 8-B Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés. Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté
- 8-C Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)
- 8-D Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme
- 8-E En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- 8-F En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

1-2 État d'avancement des OMD

Si les nations et les organisations se sont attachées à réaliser les objectifs du Millénaire, au regard des progrès accomplis en 2010, il sera difficile d'atteindre tous les OMD d'ici à 2015. Des avancées plus significatives sont attendues dans tous les secteurs, particulièrement en termes d'égalité des genres, d'accès à des installations sanitaires, et d'amélioration de la santé maternelle, domaines qui restent le plus à la traîne.

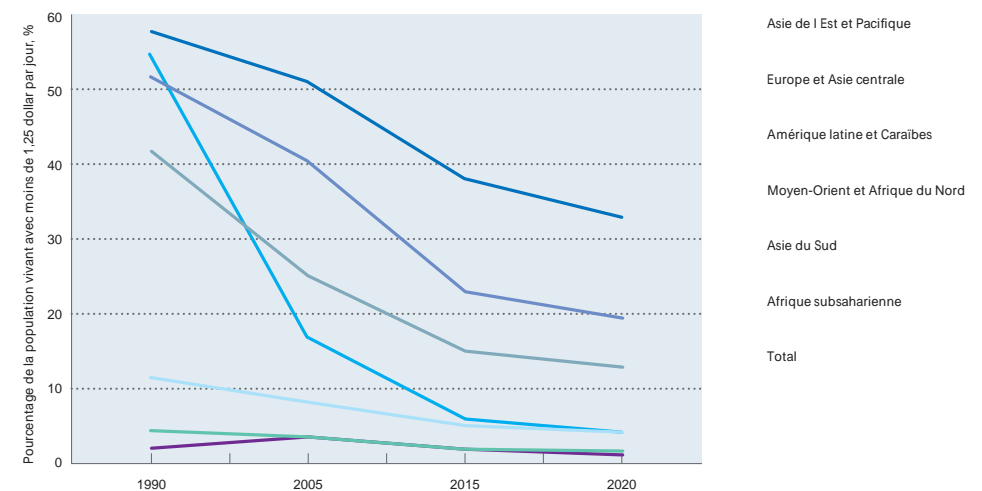
Le degré de réalisation des objectifs dépend non seulement de l'engagement de chaque nation mais aussi de l'état du monde. Par exemple, la crise économique et financière de 2008 a provoqué un accroissement du taux de chômage mondial et une augmentation des populations piégées dans des emplois précaires souvent non rémunérés. De plus, combinée à la baisse des revenus et des opportunités d'emploi, la flambée des prix des denrées alimentaires, amorcée avant la crise économique et financière, rend difficile l'accès des consommateurs pauvres à l'alimentation. Le problème de la sécurité alimentaire constitue l'une des entraves à l'atteinte du premier objectif : éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

L'instabilité économique planétaire n'est pas la seule à avoir des incidences sur la réalisation des OMD. Les conflits et les catastrophes naturelles, comme le séisme majeur de janvier 2010 en Haïti, sont également en cause. En outre, il est à craindre que le changement climatique ne compromette sérieusement la concrétisation des OMD et les succès enregistrés.

L'avancement des OMD diffère selon les objectifs mais aussi selon les régions. Par exemple, le premier objectif qui vise à éliminer l'extrême pauvreté et la faim sera probablement atteint au plan mondial d'ici à 2015. Mais si des progrès considérables ont été enregistrés dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, les estimations laissent présager que l'objectif sera loin d'être atteint en Afrique subsaharienne. En outre, au sein d'une même région, chaque pays évolue à un rythme différent. De même, au plan national, il existe des disparités entre zones urbaines et rurales. Ainsi, il faut prendre en compte les disparités autant interrégionales que régionales ou nationales pour évaluer l'état d'avancement des OMD.

La pauvreté dans les pays en développement, scénarios de remplacement, 1990-2020

Source : Rapport de suivi mondial 2010, Banque mondiale



Objectif 1

Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

- Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005, soit une baisse du taux de pauvreté de 46 à 27%. L'objectif devrait être atteint d'ici à 2015.
- △ Le taux de pauvreté reste encore élevé en Afrique subsaharienne, dépassant 50% en 2005.
- △ Après s'être inscrite dans une tendance baissière, la proportion de travailleurs pauvres vivant avec moins de 1,25 dollar par jour avec leurs familles, s'élève, en 2009, à 31% de la population des pays en développement en raison de la crise économique et financière.
- △ Plus d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de malnutrition en 2009.

Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

- En Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation dans l'éducation primaire passe de 58 % en 2000 à 76 % en 2008, et en Asie du Sud de 79 à 90 %.
- Augmentation de la population d'âge scolaire et baisse du nombre d'enfants non scolarisés de 106 millions en 1999 à 69 millions en 2008.
- △ En 2008, plus de 70 % des enfants non scolarisés dans le monde vivent en Afrique subsaharienne (31 millions) et en Asie du Sud (18 millions).
- △ Le taux élevé d'abandon scolaire est un obstacle à la réalisation de l'objectif d'éducation primaire pour tous. En 2006, dans les pays en développement, environ 23 % des enfants non scolarisés ont abandonné l'école.

Objectif 5

Améliorer la santé maternelle

- Augmentation de la proportion d'accouchements pratiqués par du personnel soignant qualifié de 53 % en 1990 à 63 % en 2008 dans les pays en développement.
- △ Légère baisse du taux de mortalité maternelle dans les pays en développement avec 480 décès maternels pour 100 000 naissances en 1990 et 450 en 2005. L'objectif est loin d'être atteint.
- △ Dans les pays en développement, augmentation de 64 % en 1990 à 80 % en 2008 de la proportion de femmes examinées au moins une fois pendant leur grossesse par un soignant qualifié. Mais moins de la moitié des femmes enceintes effectuent les quatre visites recommandées par les instances sanitaires internationales.
- △ Augmentation de l'APD pour la santé par rapport à 2000 mais l'aide à la planification familiale a baissé de 2000 à 2008, chutant de 8,2 à 3,2 %, et le pourcentage de l'aide aux services de santé procréative a fluctué entre 8,1 et 8,5 %.

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- Le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH dans le monde est passé à 2,7 millions en 2008 après avoir atteint un pic en 1996 avec 3,5 millions de nouvelles contaminations.
- Le paludisme a tué près d'un million de personnes en 2006, dont 95 % vivaient en Afrique subsaharienne, mais l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide chez les enfants est passée de 2 % en 2000 à 20 % en 2006.
- △ Augmentation du taux des personnes ayant accès à la thérapie antirétrovirale, sans rattraper l'extrême rapidité de la transmission (pour deux personnes commençant le traitement chaque année, cinq sont nouvellement infectées).
- △ Légère baisse du nombre de nouveaux cas de tuberculose dans le monde depuis 2004 à l'exception de l'Afrique subsaharienne où le taux d'infection par le VIH est élevé. Diminution des taux de prévalence de la tuberculose dans la plupart des régions sauf dans les pays asiatiques de la CEI, où les progrès stagnent depuis les années 1990, et en Afrique subsaharienne.

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Dans les régions en développement, en 2008, le taux d'inscription à l'école primaire était de 96 filles pour 100 garçons, alors qu'elles n'étaient que 91 en 1999. Dans le cycle secondaire, les rapports étaient de 95 pour 100 et de 88 pour cent.
- △ L'objectif d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation d'ici à 2005 n'a pas été atteint en 2010.
- △ La proportion de femmes détenant un emploi salarié non agricole est toujours extrêmement basse en Asie du Sud, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, où elle n'était que de 20 % en 2008 (41 % dans le monde).
- △ Malgré l'augmentation de la proportion de femmes parlementaires, seuls 26 pays ont atteint l'objectif de 30 % fixé par le plan d'action de Pékin (en 2010, 19 % dans le monde, 23 % dans les pays développés, 18 % dans les pays en développement, moins de 10 % en Océanie, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, respectivement).

Objectif 4

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- Baisse du nombre total de décès d'enfants de moins de cinq ans de 12,5 millions en 1990 à 8,8 millions en 2008.
- Baisse du taux de mortalité des moins de cinq ans dans les pays en développement de 100 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 72 en 2008.
- Augmentation du nombre d'enfants d'un an des pays en développement vaccinés contre la rougeole de 70 % en 2000 à 81 % en 2008. Baisse du nombre de décès dus à la rougeole dans le monde de 733 000 en 2000 à 164 000 en 2008.
- △ Baisse du taux de mortalité infantile des moins de cinq ans en Afrique subsaharienne de 22 % depuis 1990 mais augmentation du nombre absolu d'enfants décédés de 4 millions en 1990, à 4,4 millions en 2008 (soit environ la moitié des 8,8 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans dans le monde en 2008).
- △ En Afrique subsaharienne, près d'un enfant sur sept (et un sur six en Afrique du Centre et de l'Ouest) meurt avant son cinquième anniversaire.

Objectif 7

Assurer un environnement durable

- Réduction de 98 % de la consommation mondiale de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ozone depleting substances ou ODS) entre 1986 et 2008 par les 196 parties signataires du Protocole de Montréal.
- Baisse de la perte nette de zones forestières en 2000-2010 de 5,2 millions d'hectares par an, contre 8,3 millions d'hectares annuels en 1990-2000.
- En 2008, 87 % du monde utilise une source d'eau améliorée. Si les tendances se poursuivent, la cible OMD concernant l'eau potable sera atteinte en 2015 au plan mondial.
- △ La cible de 2010 pour la préservation de la biodiversité n'a pu être atteinte et plus de 17 000 espèces végétales et animales sont menacées d'extinction.
- △ De 1990 à 2006, 1,1 milliard de personnes de pays en développement ont obtenu l'accès à des infrastructures d'assainissement améliorées, mais en 2006, 2,5 milliards en étaient toujours privés.
- △ Dans les pays en développement, baisse de la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis (46,1 % en 1990 contre 32,7 % en 2010) mais augmentation du nombre d'habitants des taudis urbains (de 657 millions à 828 millions).

Objectif 8

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- La proportion des exportations, par les pays en développement vers les pays développés, de produits exonérés de taxes douanières est passée de 54 % en 1998 à 80 % en 2008.
- Le fardeau de la dette extérieure proche des 13 % des revenus d'exportation des pays en développement en 2000 est passé à 3 % en 2008.
- En 2007, le nombre d'abonnements mobiles était supérieur à 2 milliards dans les pays en développement, soit un taux de pénétration de 39 %.
- △ En 2009, les décaissements nets de l'APD s'élevaient à 119,8 milliards de dollars contre 122,3 milliards de dollars en 2008, soit une baisse de plus de 2 %.
- △ Le rapport APD/RNB des pays développés se situait à 0,31 % en 2009, et seuls cinq pays avaient atteint la cible de 0,7 %.
- △ Fin 2008, le monde comptait 1,6 milliard d'utilisateurs d'Internet, mais la proportion de la population ayant accès à Internet était seulement de 15 % dans les pays en développement contre 68 % dans les pays développés.

2. Engagements de la JICA pour la réalisation des OMD

La JICA intègre le concept de sécurité humaine dans chacun de ses projets. Nous nous efforçons de protéger les populations confrontées aux menaces et aux risques de catastrophes naturelles, de conflits et de pauvreté, et mettons tout en œuvre pour que les effets de la coopération bénéficient à chaque individu et favorisent l'autonomisation des personnes dans le long terme. Grâce à l'aide ainsi apportée, la JICA participe activement au renforcement des capacités et au développement des infrastructures afin que les résultats générés par les OMD perdurent.

2-1 Sécurité humaine et OMD

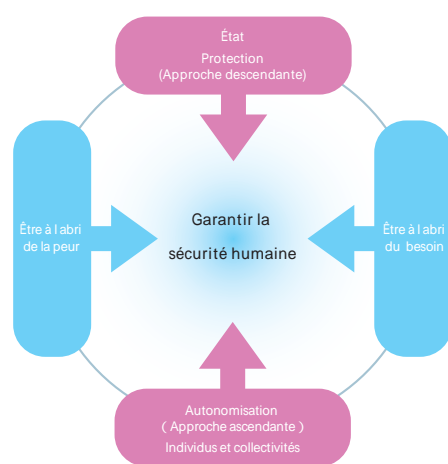
Selon les notions de sécurité traditionnelles, l'État était le premier responsable de la protection des citoyens et des frontières. Cependant, avec la globalisation, on assiste à une augmentation des problèmes transnationaux, comme les crises économiques et les maladies infectieuses, et cette conception de la sécurité ne suffit plus à garantir la protection des individus.

La sécurité humaine met l'accent sur l'importance d'être à l'abri du besoin en termes d'accès aux services sociaux éducation, santé, infrastructure de base et d'être à l'abri de la peur en termes de protection contre les risques de conflits, de terrorisme, de catastrophes naturelles, et les maladies infectieuses.

De ce fait, la sécurité humaine tire beaucoup de sa force de son approche fondée sur les deux piliers de protection et d'autonomisation des individus contre une large gamme de menaces. À cet égard, elle constitue un outil opérationnel capital pour l'atteinte des OMD.

Le concept de sécurité humaine

Une approche hybride combinant protection et autonomisation pour être à l'abri de la peur et du besoin



2-2 Développement des capacités et OMD

Le Japon s'est inspiré des transformations qui avaient eu cours dans les pays européens pour les adapter à ses propres spécificités culturelles et institutionnelles et entreprendre avec succès sa politique de modernisation. De ce fait, la coopération du Japon met l'accent sur l'appropriation de l'aide, en tant que principe fondamental de la Charte de l'APD japonaise définissant l'aide comme un « soutien aux efforts d'auto-assistance des pays en développement ».

La JICA appuie le « renforcement des capacités » car elle est une composante instrumentale significative de son engagement pour la réalisation de la sécurité humaine. Dans ce contexte, le terme « capacités » désigne les compétences que doivent acquérir les populations des pays en développement pour faire face à leurs problèmes de développement d'un point de vue institutionnel, politique et social, compte tenu des motivations et des efforts nationaux.

Confrontés à la globalisation, les pays en développement ont connu de profonds et rapides changements. Pour réussir les OMD et assurer la pérennité et le développement des résultats obtenus, il est essentiel pour les pays en développement de renforcer leurs capacités à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

2-3 Infrastructures pour soutenir la réalisation des OMD

La JICA considère que les infrastructures jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté, les OMD, et la croissance économique, ainsi que la valorisation des potentialités et compétences des populations. Elle soutient donc l'aménagement de l'infrastructure dans les pays en développement.

L'infrastructure contribue à l'atteinte des OMD par son impact positif à deux niveaux.

Tout d'abord, l'infrastructure de base garantit à chacun le droit de vivre en sécurité et en bonne santé. Cela suppose un environnement salubre avec une couverture d'eau et d'assainissement adéquate et l'accès aux services de santé. Par ailleurs, les infrastructures sont importantes pour protéger les individus et les biens des catastrophes naturelles, notamment les séismes et les inondations.

En second lieu, l'infrastructure soutient la croissance économique au plan national et régional, améliorant ainsi les revenus et la qualité de la vie. De plus, combinés au développement de l'infrastructure physique, la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement institutionnel permettent d'accroître l'investissement, de créer des emplois, de relever la productivité et de stimuler la croissance économique.

Cependant, si le produit de la croissance, le développement de l'infrastructure peut aussi induire des effets négatifs, comme l'augmentation des écarts de revenu et la dégradation de l'environnement, auxquels il faut rester particulièrement vigilant. De même, il est essentiel de prévenir tout problème de gestion, de maintenance ou de prestation de services, susceptible d'apparaître une fois les installations terminées.

Afin que les populations défavorisées puissent bénéficier de l'infrastructure, la JICA en assure l'accès géographique et financier. Globalement, la JICA vérifie si les pauvres peuvent facilement avoir accès à l'infrastructure (accessibilité), si ils sont en mesure de régler les dépenses à leur charge (coût abordable), si ils comprennent clairement pourquoi, quand et comment utiliser l'infrastructure et si ils sont prêts à le faire (acceptabilité). Afin d'amplifier les effets positifs de l'aménagement de l'infrastructure, la JICA soutient le renforcement des capacités du personnel en matière de planification, d'opération, et de maintenance des installations concernées.

Encadré 1

Le Fonds des Nations unies pour la sécurité humaine (UNTFHS)

En décembre 1998, dans son discours politique d'Hanoi, le Premier Ministre Obuchi annonce la création du Fonds des Nations unies pour la sécurité humaine (UNTFHS). En mars 1999, le gouvernement japonais a octroyé près de 4,63 millions de dollars à ce fonds. Au cours de l'exercice financier 2009, les contributions cumulées du Japon atteignent 346,58 millions de dollars. L'UNTFHS devient l'un des plus importants fonds en dépôt de l'ONU. Nous vous présentons deux projets financés par l'UNTFHS.

Renforcement de la sécurité humaine par un développement humain durable dans le nord-ouest de la Tanzanie (agences d'exécution : PNUD, PAM, FAO, ONUDI, UNICEF, projet approuvé en juillet 2005)

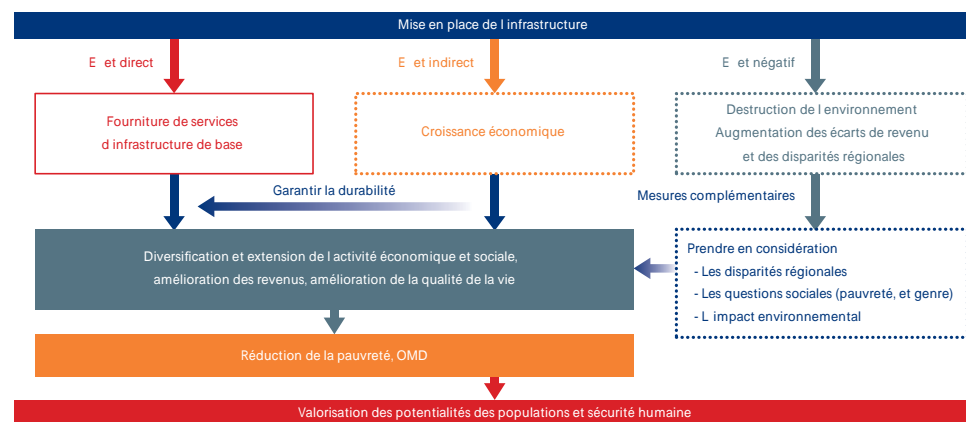
Le projet vise à résoudre les différents problèmes rencontrés par les réfugiés de pays voisins et les communautés d'accueil. De nombreuses organisations internationales apportent une réponse

globale face aux problèmes interdépendants que sont la sécurité alimentaire (OMD 1), l'éducation et la sensibilisation en matière de VIH/sida (OMD 6), la protection des ressources environnementales et l'amélioration de la couverture d'eau potable et d'assainissement (OMD 7).

Aide au Népal (agences d'exécution : FNUAP, UNICEF, OMS, projet approuvé en avril 2009)

Le projet vise à protéger et à autonomiser les femmes et les adolescentes dans les régions en conflit. L'objectif est d'améliorer la sécurité humaine des femmes et des adolescentes fragiles par une combinaison d'actions, notamment la mise en place d'activités génératrices de revenus (OMD 1), l'accès à l'éducation (OMD 2 et 3), l'amélioration des services de santé génésique (OMD 5), et les mesures de lutte contre le VIH/sida (OMD 6).

Rôle de l'infrastructure et résultats



Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Engagements de la JICA pour lutter contre la pauvreté et la faim

Dans les pays en développement, les populations pauvres sont exposées au risque de dégradation de leurs conditions de vie car elles subissent l'impact des crises économiques, des conflits et des catastrophes naturelles. En outre, l'écart entre riches et pauvres est un facteur d'instabilité sociale. Afin de réduire la pauvreté, il est nécessaire d'améliorer les perspectives d'emploi et de renforcer les services publics sociaux par un développement économique équitable et respectueux des besoins des groupes vulnérables.

La JICA s'attache à réduire la pauvreté par une aide globale couvrant le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités, l'amélioration des politiques et des institutions, et l'aménagement de l'infrastructure sociale et économique. Conjointement, la JICA accroît sa contribution à l'éradication de la faim dans les pays en développement, surtout en Afrique subsaharienne où la prévalence de la malnutrition est extrêmement préoccupante.

Soutien à la réduction des inégalités par un développement régional intégré

L'Indonésie est parvenue à améliorer la qualité de vie et le bien-être de sa population. Cependant, les disparités régionales entre l'ouest et l'est du pays sont frappantes. Le gouvernement reconnaît l'urgence de s'attaquer au problème. De fait, la situation requiert d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement intégré par région, en remplacement des divers plans sectoriels, afin de renforcer le rôle et les fonctions des gouvernements locaux. Dans ce contexte, la JICA s'est engagée dans des projets destinés à réduire la pauvreté par le développement régional dans l'est de l'Indonésie, qui enregistre un taux élevé de précarité.

Sulawesi sud, province la plus peuplée de l'est de l'Indonésie, joue un rôle stratégique en matière de transport et de distribution, profitant de sa position centrale dans la région. En 2006, la JICA a lancé le programme de développement régional de la province de Sulawesi sud en vue de répondre aux enjeux de la croissance urbaine de Maminasata, de l'essor économique de Sulawesi sud, et du développement social (éducation, soins de santé locaux et développement rural). Ce programme combine efficacement développement urbain et rural suivant une approche multi-niveaux et intégrée appliquée aux administrations et communautés locales.

Les régions voisines également sont confrontées aux mêmes difficultés : infrastructure économique insuffisante et structure économique régionale à faible valeur ajoutée. En 2007, pour relever ces défis, la JICA s'est attelée au programme de développement régional du nord-est de l'Indonésie qui couvre les six provinces de Sulawesi et les deux provinces des Moluques. L'objectif est de diffuser les résultats des projets mis en œuvre dans la province de Sulawesi sud, où les liens humains (sociaux) et les réseaux de distribution (économiques) sont géographiquement et historiquement forts. Composante de ce programme, le projet de développement des capacités de Sulawesi vise à créer et renforcer un mécanisme collaboratif entre les parties prenantes au développement régional. Il

prévoit d'améliorer leurs capacités à planifier et réaliser un projet en mettant à profit les ressources régionales et d'encourager la coopération entre les populations et les gouvernements locaux.

Basé sur les besoins des résidents des communautés locales ayant des taux de pauvreté élevés, le projet d'infrastructure régionale pour le développement économique et social a été lancé en 2007 grâce à un financement sous forme de prêts d'APD. Il porte sur le développement de l'infrastructure de base dans les secteurs suivants : (1) transports, (2) approvisionnement en eau et assainissement, (3) production, (4) commercialisation, (5) santé, (6) éducation et (7) micro finance dans le cadre d'un projet pilote. Ainsi, en améliorant les perspectives d'emploi et l'accès aux services sociaux des plus vulnérables, le projet contribuera à réduire la pauvreté développer durablement l'économie locale, renforcer les capacités des gouvernements locaux et accroître le bien-être des résidents des communautés de base.



Algaculture sur les côtes de Sulawesi
Membres d'une famille fixant des fragments d'algue sur des cordelettes de culture

Doubler en dix ans la production de riz en Afrique subsaharienne

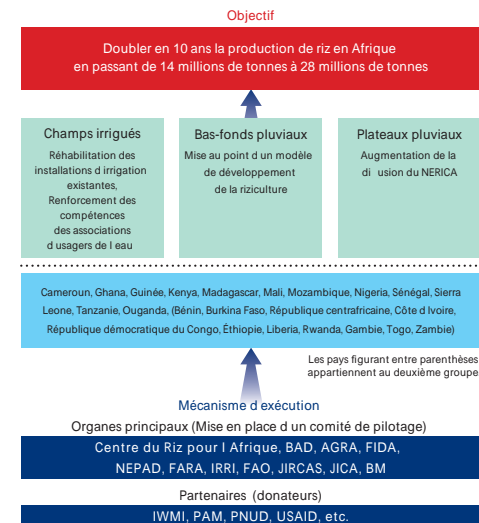
La FAO¹ estime à plus d'un milliard le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde en 2009, en raison notamment de l'envolée des prix des denrées de base ces dernières années. En Afrique subsaharienne, où le taux de malnutrition est le plus élevé de la planète, la production et la consommation céréalières sont en hausse. Si l'offre et la demande s'équilibrent à peu près pour le maïs, le mil et le sorgho, la consommation de riz et de blé, en forte augmentation ces dernières années, dépasse la production. De ce fait, avec des taux d'autosuffisance de 60 % pour le riz et de 30 % pour le blé, les importations en provenance d'Asie et d'Amérique du Nord progressent chaque année. Dans ce contexte, la production régionale de riz, principale céréale en Afrique, devrait augmenter considérablement. L'aide internationale dans ce domaine contribuera à assurer la sécurité alimentaire à moyen et long terme et à améliorer le taux d'autosuffisance. De plus, l'augmentation de la production de riz, en tant que culture de rente, stimulera le développement rural et réduira la pauvreté.

En collaboration avec l'AGRA, la JICA a lancé la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), en mai 2008, lors de la TICAD IV (voir Encadré 5, page 28). La CARD est une initiative visant à accroître la production rizicole en Afrique et un mécanisme de concertation entre donateurs et organisations africaines et internationales travaillant en partenariat avec les pays producteurs. Son objectif est le doublement en dix ans de la production de riz en Afrique subsaharienne (de 14 à 28 millions de tonnes par an).

En Afrique subsaharienne, les terres de bas-fonds constituent un potentiel agricole inutilisé d'environ 20 millions d'hectares. Convenablement exploitées, elles permettraient une augmentation durable de la production de riz. En plus de l'extension des surfaces cultivées, il est nécessaire d'améliorer les rendements.

La CARD a pour objectif d'accroître la production rizicole par la diffusion de variétés sélectionnées et adaptées aux trois systèmes de culture : pluviaux, irrigués et de bas-fonds. Elle soutient également le perfectionnement des techniques

Présentation de l'initiative CARD



culturelles, le renforcement des moyens de production agricole indispensables (eau, engrais, etc.), et la dissémination du Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA, voir Encadré 2). Le potentiel d'extension des terres agricoles pour la culture de riz pluvial des bas-fonds est important. Le développement de ce mode de production nécessite cependant de mettre au point et de vulgariser des techniques de culture appropriées. Pour une production rizicole durable, il est important d'augmenter la valeur ajoutée à chaque stade, des activités post-récolte à la commercialisation et la distribution.

Tout en contribuant à promouvoir la culture du riz, la JICA s'engage à améliorer la sécurité alimentaire en partenariat avec les pays en développement d'Afrique afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR), qui s'inscrivent dans le cadre de la CARD. La JICA privilégie le renforcement des capacités des personnes impliquées dans la culture du riz et met pleinement à profit les connaissances et l'expérience asiatiques issues de la Révolution verte.

Encadré 2

NERICA (Nouveau Riz pour l'Afrique)

Mis au point en 1994 par le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO), le NERICA, est le fruit du croisement réussi de deux espèces de riz cultivées, africain et asiatique. Les variétés de NERICA sont à haut rendement, précoces, résistantes à la plupart des maladies en Afrique, et permettent d'accroître la productivité par la riziculture de plateau. Le Japon a largement contribué au développement du NERICA par des aides financières et un appui à la recherche universitaire. La JICA participe à la diffusion du NERICA en soutenant la mise en place d'un système de production de semences de NERICA au Centre du riz pour l'Afrique, l'homologation des variétés de NERICA dans chaque pays, la vulgarisation de techniques culturales du NERICA en Afrique de l'Ouest et la distribution des variétés de riz NERICA aux agriculteurs ougandais.



Un expert explique la croissance du riz dans une ferme expérimentale

Assurer l'éducation primaire pour tous

Engagements de la JICA en matière d'éducation

L'éducation est la base de tout développement. Par l'acquisition de connaissances et de compétences, grâce à l'éducation, les individus pourront exploiter et réaliser leurs potentialités tout au long de leur vie et avoir de meilleures perspectives d'avenir. De manière générale, l'éducation favorise la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement technologique. Parallèlement, gage de stabilité et de paix dans le monde, l'éducation joue un rôle important dans la promotion de la compréhension mutuelle et du dialogue interreligieux et interethnique.

Partant de ce constat, la coopération japonaise a défini trois axes prioritaires : accès, qualité et gestion. En ce qui concerne l'élargissement de l'accès à l'éducation, jusqu'à l'exercice 2008, le Japon avait construit ou rénové plus de 8 800 écoles primaires et secondaires dans 47 pays en développement, où, chaque année, quelque 2,1 millions d'élèves sont scolarisés. Dernièrement, le Japon a mis l'accent sur l'Afrique, avec la construction ou la rénovation de plus de 2 700 établissements primaires dans 22 pays, et la garantie d'un meilleur environnement scolaire pour 950 000 élèves.

Quant à l'amélioration de la qualité de l'éducation, la JICA s'est attelée à la formation des professeurs et à la conception de guides pédagogiques, en particulier pour l'enseignement des mathématiques et des sciences. Au total, quelque 200 000 enseignants ont participé à des stages de formation organisés par la JICA et autant de guides ont été distribués. La JICA soutient également la mise en place d'un système de perfectionnement

professionnel entre enseignants à l'intérieur d'un même établissement scolaire. Les professeurs ayant acquis de nouvelles connaissances et pratiques pédagogiques gagnent de l'assurance, leurs cours sont plus attrayants et suscitent la réflexion individuelle des élèves, produisant ainsi de bons résultats.

S'agissant du troisième axe, la JICA s'est engagée à améliorer la gestion scolaire et à dynamiser les services administratifs locaux en matière d'éducation. Elle a encouragé la création de comités de gestion de l'école (CGE) et d'associations de parents d'élèves (APE) afin que les résidents locaux jouent un rôle de premier plan dans la compréhension et la résolution des problèmes rencontrés au niveau des écoles et des communautés. Parallèlement, la JICA a organisé des formations pour renforcer les capacités de gestion des administrateurs de ces structures. Environ 16 000 écoles et plus de deux millions d'individus, principalement en Afrique et en Asie, ont bénéficié de cette coopération qui a induit une augmentation significative du nombre d'enfants scolarisés et de diplômés ainsi qu'une baisse vertigineuse du taux d'abandons scolaires.

L'importance de l'éducation en tant que base du développement national s'inscrit dans une longue tradition au Japon, dont les progrès techniques et scientifiques comme l'essor industriel sont le fruit d'un investissement dans le capital humain grâce à l'enseignement. En instaurant le droit à l'éducation pour tous, le Japon a construit une société plus juste et stable. S'inspirant de l'expérience japonaise, la JICA réaffirme son engagement en faveur de l'éducation et soutient le renforcement institutionnel et la création de réseaux dans les pays en développement.

Éducation universelle : Relation entre l'école et la communauté

Au Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde, les problèmes rencontrés dans les écoles sont très divers : salles de classe et matériels pédagogiques inadéquats, apprentissage trop court, et impossibilité de suivre une formation. En 2004, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire s'est maintenu à 50 % mais beaucoup d'enfants ont abandonné l'école sous la pression de la famille ou des cultures scolaires. En conséquence, le taux d'achèvement du cycle primaire n'a pas dépassé 32 %.

En 2004, afin de remédier à la situation, les résidents se sont mobilisés pour améliorer la gestion de l'école avec leurs propres moyens financiers et humains. Cette initiative a vu le jour dans le cadre du projet de soutien à l'amélioration de la gestion scolaire basée sur la participation communautaire au Niger, lancé par la JICA, et associant parents, professeurs, résidents et administrateurs à la recherche de pistes d'amélioration. Plus précisément, un comité de gestion de l'école (CGE), constitué de membres démocratiquement élus, a été créé au sein de chaque établissement d'enseignement. Le CGE a ensuite piloté l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action visant l'amélioration des affaires scolaires avec l'appui de l'administration publique.

À ce jour, des communautés participent à l'amélioration de l'école dans environ 10 000 établissements fréquentés par quelque 1,55 million d'enfants à travers tout le pays. En vue de résoudre les différents problèmes rencontrés dans l'école, le CGE se réunit pour discuter et préparer un plan d'action. L'objectif est d'améliorer l'environnement scolaire par la rénovation d'établissements en recourant à de la main d'œuvre locale et à l'achat de livres et de matériel pédagogique financé par la communauté. Dans le même



Élection des membres d'un comité de gestion de l'école

temps, la sensibilisation accrue des résidents à l'importance de la scolarisation combinée à la forte motivation des professeurs nourrie par le soutien de la communauté, ont induit un climat familial plus propice à l'apprentissage.

De 2004, année de lancement du projet, à 2009, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire s'est redressé de 50 % à 68 %, passant de 980 000 à 1,55 million d'élèves, tandis que le taux d'achèvement se hissait de 32 % à 50 %. À cela s'ajoute, une très nette progression du taux de réussite à l'examen de fin d'études primaires et du nombre de filles scolarisées au cours des dernières années.

Ce projet de la JICA a également soutenu la création d'écoles maternelles communautaires, en partenariat avec l'UNICEF, qui possède une riche expérience en matière de formation d'enseignants de ces structures. La gestion des écoles maternelles est assurée par les résidents locaux avec le concours des CGE. Fin 2009, 165 écoles maternelles avaient été construites, permettant à quelque 10 000 enfants de recevoir un enseignement préélémentaire. La majorité des enfants qui ont été à l'école maternelle vont à l'école primaire, contribuant ainsi à l'augmentation du taux d'inscription dans l'enseignement élémentaire.

Les succès enregistrés au Niger ont incité la JICA à renouveler cette expérience en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, au Mali, et au Burkina Faso, pays voisins confrontés aux mêmes problèmes de gestion scolaire. Les projets visent l'amélioration des conditions d'apprentissage par la création de CGE dans 800 écoles (90 000 élèves) au Sénégal, 1 600 écoles (300 000 élèves) au Mali et 1 400 écoles (230 000 élèves) au Burkina Faso.



Arborant un franc sourire, ce groupe d'enfants brandit avec fierté des objets fabriqués en classe

Orientations de la coopération en matière d'éducation
Pour répondre aux besoins distincts de développement du système éducatif de chaque pays, la JICA tire profit de sa riche expérience de coopération.

Créer un lien entre l'école et les politiques

L'expérience pratique acquise dans le domaine éducatif est accumulée, utilisée et liée aux améliorations institutionnelles et organisationnelles. Le lien entre les politiques et le terrain est renforcé.

Utiliser les dispositifs d'aide de manière stratégique

La coopération technique, les dons et prêts d'APD sont combinés de manière stratégique afin de produire un maximum de résultats.

Respecter l'appropriation des pays en développement

La coopération est fournie en coordination avec les partenaires conformément au plan de développement de l'éducation du pays bénéficiaire.

Partager les expériences et les résultats

La JICA encourage la mise en place de réseaux qui permet aux pays et régions confrontés aux mêmes problèmes qu'un autre pays, de partager et d'utiliser les expériences et les résultats de ce dernier.

Prendre en compte les résultats

L'objectif final est d'améliorer les capacités des enfants/apprenants grâce à un enseignement de haute qualité. Les projets conçus et mis en œuvre par la JICA seront davantage axés sur les résultats.

Regard sur le Japon 1

Les Terakoya

Au Japon, les principes de l'instruction scolaire ont été posés en 1871. Après l'instauration de quatre années d'enseignement primaire obligatoire (1886) et gratuit (1900), le système éducatif moderne du Japon était quasiment en place dès les années 1920. Durant la période Édo (1602-1867), avant l'institutionnalisation de l'éducation, il existait des écoles domaniales publiques pour les élites gérées par le domaine respectif, et des écoles des temples (Terakoya) privées gérées par les temples bouddhistes locaux. Établies en zones urbaines aussi bien que rurales et côtières, et ouvertes à tous sans considération d'âge ou de classes sociales, les Terakoya dispensaient des cours de calligraphie, de lecture, de calcul avec le boulier et

des enseignements utiles dans la vie quotidienne. La Fédération nationale des Associations UNESCO au Japon (NFUAJ) a lancé le Mouvement mondial des Terakoya (WTM) pour donner aux enfants non scolarisés et aux adultes analphabètes la possibilité d'accéder à des centres d'apprentissage. Afin de promouvoir cette initiative et en collaboration avec la JICA, la NFUAJ a réalisé le projet d'extension du centre d'apprentissage communautaire dans la région montagneuse du nord du Vietnam (2003-2005) financé par un don. La NFUAJ a ainsi apporté son soutien aux cours d'alphabétisation dispensés par des ONG et des organisations administratives locales dans les pays en développement.

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Engagements de la JICA pour promouvoir l'égalité des sexes

L'approche genre et développement est un enjeu majeur pour la communauté internationale tout en constituant un thème intersectoriel étroitement lié à d'autres préoccupations d'actualité. La Charte de l'APD du Japon énonce que « la perspective d'égalité des sexes est importante, » et que « le Japon va intensifier ses efforts afin d'améliorer la condition féminine, en prenant pleinement en considération la participation active des femmes dans le développement. » Le gouvernement du Japon a déployé de nombreuses mesures d'aide en vue d'atteindre ces objectifs.

La JICA conçoit et réalise des projets visant à garantir le respect des droits de l'homme et une vie heureuse à tous les individus. Plus concrètement, la JICA étudie les différents besoins des hommes et des femmes dans les communautés et examine les structures économiques et sociales, les systèmes et les politiques qui engendrent des inégalités fondées sur le genre. Elle identifie ensuite des solutions pour promouvoir l'autonomisation et encourager la participation des femmes à toutes les étapes du développement.

Promotion de la fréquentation scolaire des filles au Yémen

De tous les pays du monde, le Yémen est de ceux qui présentent les plus fortes disparités entre les sexes dans l'éducation de base. Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 85 % pour les garçons et de 65 % pour les filles. Quant aux adultes, 76 % des hommes sont alphabétisés, contre seulement 39 % des femmes. Pour faire face à ce problème, la JICA déploie depuis juin 2005 le projet d'extension de l'initiative régionale pour développer l'éducation des filles (BRIDGE), en partenariat avec le ministère de l'Éducation et le gouvernorat de la province de Taz. Ce projet pilote soutient le renforcement des capacités administratives des services éducatifs du gouvernorat et encourage la participation communautaire (administration locale, écoles et résidents) afin d'améliorer l'éducation et la gestion scolaire et de promouvoir la scolarisation des filles dans 59 écoles de 6 gouvernorats.

Depuis le lancement du projet, le nombre d'élèves scolarisés a été multiplié par 1,5 pour les filles (de 6 281 à 9 433) et par 1,3

pour les garçons (9 312 à 12 003). Le taux de scolarisation est passé à 79 filles pour 100 garçons contre 65 pour 100. De plus, si au début des activités de coopération, seulement 9,4 % des chefs d'établissement estimaient que « filles et garçons ont le même droit à l'éducation », ils étaient 96,6 % à la fin du projet.

Les excellents résultats du projet BRIDGE sont le fruit d'une stratégie reposant sur quatre axes : 1) l'implication des autorités religieuses et la diffusion de leurs messages lors de discours et à la radio pour atteindre la population analphabète ; 2) la création d'associations des mères pour connaître le point de vue des femmes sur la gestion de l'école ; 3) l'organisation de cours d'alphabétisation et de couture pour les mères afin de rendre l'école plus accessible et les inciter à poursuivre la scolarisation de leurs enfants (surtout les filles) ; 4) l'adoption d'un approche ascendante (et non descendante) pour une gestion scolaire basée sur l'appropriation locale et la participation de la communauté à l'éducation des enfants, qui permet de créer des écoles répondant aux besoins des enfants.

« Pour la première fois de ma vie je suis allée à l'école suivre des cours d'alphabétisation. Quand j'étais petite, je n'ai pas eu cette chance. Mais aujourd'hui je suis heureuse de pouvoir apprendre à lire et à écrire comme mes frères l'ont fait autrefois. » Ce sont les propos d'une mère qui a participé au projet. La JICA continue de soutenir la promotion de l'éducation des filles au Yémen, en leur offrant plus de possibilités de fréquenter l'école et d'améliorer leurs capacités à apprendre et à réfléchir, ce qui permet d'avoir une vie meilleure.



Atmosphère studieuse dans une école primaire ©2007 Marcos Abbs

Comment le Japon a vaincu la pauvreté après la deuxième guerre mondiale

Après la deuxième guerre mondiale, le Japon était confronté à l'insécurité alimentaire, la malnutrition, des conditions sanitaires précaires et bien d'autres défis que les pays en développement rencontrent aujourd'hui. Dans le cadre de la loi sur la promotion de l'amélioration de l'agriculture (1948), des conseillères ont alors été envoyées dans tous les villages du Japon afin de relever les conditions de vie des populations agricoles. Au départ, cette profession était exclusivement féminine, et en plus de diffuser des connaissances et des techniques comme l'introduction de fours de cuisson améliorés et de recettes nutritives, les conseillères visitaient chaque foyer agricole pour s'enquérir des besoins des femmes et les conseiller sur la vie en général. De ce point de vue, elles ont joué un rôle de vulgarisatrices tout en encourageant les femmes des villages agricoles à identifier, examiner et résoudre les problèmes

par leurs propres moyens. Leurs conseils ont assuré l'autonomisation de jeunes femmes jusqu'alors socialement défavorisées, dont les activités ont amélioré la vie de leur famille mais aussi contribué au développement de villages agricoles entiers à travers le Japon. L'expérience japonaise en matière d'amélioration des conditions de vie est mise à profit dans de nombreux projets de la JICA.



Des représentantes du groupe pour l'amélioration des conditions de vie partagent leur précieuse expérience avec des stagiaires dans le cadre d'une formation collective sur l'autonomisation des femmes rurales.

Développer des réseaux de contacts entre stagiaires

Plus de la moitié de la population du monde en développement vit dans des zones rurales, où en plus de s'occuper des tâches ménagères et d'élever les enfants, les femmes ont la charge des travaux agricoles. La faible productivité de la plupart des activités d'exploitation induit des conditions de vie difficiles. Par ailleurs, le travail extrêmement physique expose les femmes des villages agricoles à de nombreux problèmes, notamment de santé et de malnutrition.

Pour parer à cette situation, la JICA organise, chaque année depuis 1980, un stage de formation collective intitulé « Autonomisation des femmes rurales ». Durant le programme, les stagiaires échangent des points de vue avec des membres du groupe pour l'amélioration des conditions de vie qui participent activement à la revitalisation des communautés japonaises. Des rencontres avec les représentantes d'associations de femmes chefs d'entreprises et autres actrices de premier plan du monde rural permettent également de partager les expériences. Par ailleurs, le stage comprend des visites sur le terrain et des travaux pratiques.

À ce jour, 361 participants de 76 pays à travers le monde ont suivi cette formation. De retour dans leur pays, les anciens stagiaires créent un réseau de contacts pour continuer d'échanger idées et expériences via le site Web du cours de formation et une liste de diffusion électronique.

En marge de la 54e session de la Commission de la condition de la femme (CCF) de l'ONU, qui s'est tenue en mars 2010 à New York, la JICA a débattu de la situation des villageoises dans les zones agricoles, montagneuses et de pêche au Japon. Parallèlement, elle a passé en revue la procédure et les résultats de l'autonomisation de ces femmes grâce à des activités rehaussant le niveau de vie organisées par l'Association pour l'autonomisation et l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales, organisme mandaté par la JICA dans le cadre

de formations.

Parmi les participants à la CCF, quatre anciens stagiaires de la JICA ont présenté l'état d'avancement et les réalisations des plans d'action élaborés durant leur formation. De nationalité zimbabwéenne, Mme Margaret Cynthia Mungofa, a expliqué comment des activités découvertes durant la formation avaient été adaptées au Zimbabwe, notamment les exemples de femmes chefs d'entreprises en milieu rural et de développement régional (tourisme vert).

Elle a jugé très positifs les résultats de la formation, affirmant : « On observe une véritable prise de conscience chez les résidents, par exemple, des personnes qui se contentaient d'attendre l'aide des donateurs, comprennent à nouveau la valeur des ressources disponibles localement et commencent à rêver et à espérer. » Comme elle a tenu à le souligner, « Le changement le plus spectaculaire s'est produit au niveau des groupes de femmes et de la population locale : ils sont devenus plus dynamiques et fiers de leur pays natal. »

De cette façon, les connaissances acquises du Japon ont été mises en pratique et adaptées par les stagiaires en fonction de la situation de leurs pays respectifs, afin de produire les meilleurs résultats. La JICA poursuivra son soutien aux pays en développement dans le respect de l'appropriation et de la capacité à mettre en place des solutions à leurs propres problèmes.



À son retour au Zimbabwe, Mme Mungofa enseigne les techniques acquises durant la formation sur la transformation des denrées alimentaires locales

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Améliorer la santé maternelle

Engagement de la JICA pour la santé maternelle

Chaque année dans le monde, plus de 500 000 femmes décèdent des suites de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, et près de 10 millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans. La santé maternelle et infantile, y compris celle des femmes enceintes et allaitantes, est un enjeu majeur dans les pays en développement.

La JICA participe à l'amélioration de la santé maternelle et infantile à travers l'aménagement des établissements de santé locaux (centres de soins, hôpitaux), la promotion des consultations prénatales et des visites de suivi pour les femmes allaitantes, la formation de sages-femmes et l'amélioration des systèmes d'orientation obstétricaux. Parallèlement, elle accorde une grande importance au renforcement des capacités du personnel soignant et de l'administration sanitaire dans les pays partenaires. Depuis 2000, 32 pays ont bénéficié du soutien de la JICA en matière de santé génésique mais aussi maternelle et infantile par le biais de diverses initiatives locales.

Pour la même période, dans le cadre du projet d'extension de la couverture vaccinale aux enfants, la JICA a fourni à 64 pays 580 millions de vaccins ainsi que l'équipement de réfrigération pour leur transport jusqu'à leur destination finale. Par ailleurs, la JICA a apporté une coopération technique en matière de vaccination dans 14 pays. Ces activités ont permis d'améliorer la capacité de chaque pays à mettre en place et à gérer les programmes de vaccination, ce qui a contribué à faire reculer la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement. De plus, Bio Farma en Indonésie et le Centre de recherche et de production de vaccins et de produits biologiques (POLYVAC) au Vietnam sont maintenant capables de produire localement le vaccin contre la rougeole.

Le carnet de santé mère-enfant japonais gagne l'Indonésie, et le monde

Le carnet de santé de la mère et de l'enfant (ci-dessous, carnet mère-enfant) permet d'inscrire les données personnelles médicales relatives aux consultations prénatales, aux vaccinations, à l'accouchement et à la croissance des enfants. Il constitue un document de référence en matière de soins maternels et infantiles dès le début de la grossesse. Aujourd'hui, il remplace le « carnet de maternité » mis en place au Japon en 1942.

Le carnet mère-enfant a été introduit en Indonésie grâce à un médecin originaire de la province de Java central, qui s'est inspiré du carnet japonais lors d'une formation organisée par la JICA en 1993. Par la suite, une version indonésienne du carnet, élaborée en partenariat avec la JICA, a été expérimentée à Salatiga, une ville de Java central (population de 150 000

habitants). En 1997, convaincu de l'intérêt du carnet mère-enfant par les activités menées à Salatiga, le ministère indonésien de la Santé publique a décidé d'en faire un programme national et de l'introduire dans quatre autres provinces.

En 2003, le carnet mère-enfant a été utilisé dans 26 des 31 provinces du pays. En 2004, le ministre indonésien de la Santé publique a promulgué un arrêté en vue d'institutionnaliser l'utilisation du carnet et de

l'intégrer à la politique de santé publique nationale.

Afin de soutenir l'initiative du gouvernement indonésien, la JICA a mis en œuvre un projet de coopération technique pour l'amélioration des services de santé maternelle et infantile avec le carnet de santé mère-enfant (d'octobre 2006 à septembre 2009). L'objectif est de se servir du carnet mère-enfant pour établir un lien entre les différents professionnels de santé maternelle et infantile (soins aux femmes enceintes et allaitantes, vaccination, nutrition, planning familial, etc.) et d'assurer un suivi cohérent et continu quel que soit l'établissement médical.

Les sages-femmes indonésiennes s'accordent à dire que le travail a été grandement facilité depuis l'introduction du carnet et qu'elles peuvent prodiguer des soins de haute qualité. Quant aux mères, grâce au carnet, elles sont heureuses de savoir ce qu'elles doivent faire pour veiller sur leur santé et celle de leurs enfants. Inspiré de l'expérience japonaise, soutenu par le gouvernement indonésien, les organismes internationaux et d'autres donateurs, le carnet mère-enfant est maintenant largement diffusé en Indonésie. En 2008, 56 % des femmes enceintes ont bénéficié des examens prénataux recommandés par le carnet.

D'autre part, avec le soutien de la JICA, l'Indonésie a commencé à partager son expérience relative au carnet mère-enfant avec sept pays dont, en 2007, la Palestine et l'Afghanistan. Ainsi, l'usage du carnet mère-enfant se répand dans le monde.



Une mère ayant apporté le carnet mère-enfant vient faire examiner son enfant

Amélioration du système de santé dans les régions pauvres du Sénégal

Situées au sud-est du Sénégal, Tambacounda et Kédougou sont parmi les régions les plus pauvres du pays (56 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, contre 49 % pour l'ensemble du pays). Les indicateurs de santé sont également inférieurs à la moyenne nationale. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est de 200 enfants pour 1000, soit près du double de la moyenne sénégalaise (121 enfants pour 1000).

Dans ces deux régions, le Japon apporte une coopération axée prioritairement sur le secteur de la santé. Conduit de 2007 à 2011, le programme de renforcement des soins de santé maternelle et infantile dans les régions de Tambacounda et Kédougou vise à améliorer l'état de santé de près de 700 000 habitants, en particulier les mères et les enfants, grâce à un système de santé plus efficace. Cinq initiatives ont été mises en œuvre pour atteindre cet objectif (voir encadré en haut à droite).

Le Japon s'est appuyé sur ces initiatives pour lancer dix projets en collaboration avec le Sénégal et d'autres partenaires. Par exemple, dans le cadre du plan de renforcement des centres de santé dans les régions de Tambacounda et Kédougou réalisé grâce à une subvention de la JICA, des structures de santé et de formation d'infirmières et de sages-femmes ont été mises en place pour garantir un environnement propice aux services de santé et disposer de personnel soignant compétent. La JICA a également apporté une coopération technique destinée à renforcer les soins de santé maternelle et infantile dans les régions de Tambacounda et Kédougou (projet accouchement sans risques) par l'introduction d'une pratique médicale basée sur des preuves. Cette démarche factuelle s'appuie sur l'expérience, l'étude et le dialogue avec la patiente, et permet une attitude plus adaptée vis-à-vis de ses préférences concernant son traitement. D'autre part, l'application de la méthode des 5S est encouragée dans les structures de santé (voir encadré de droite), parallèlement à l'envoi de conseillers politiques auprès du ministère de la Santé, de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) infirmières, sages-femmes et autres professionnels de la santé publique



Unité mère-enfant du centre de santé de la région de Tambacounda

- et d'experts pour organiser des formations en matière de gestion organisationnelle. L'objectif de la JICA est d'améliorer la santé des habitants, en particulier des mères et des enfants, dans le cadre de programmes contribuant au renforcement des installations, des organisations, des ressources humaines et de l'éducation au niveau des communautés locales.

Cinq initiatives pour un objectif

1. Amélioration de l'accès aux soins de santé maternelle et infantile (augmentation des structures d'urgence obstétricale et du nombre d'infirmières et de sages-femmes, etc.)
2. Amélioration de la qualité des soins de santé maternelle et infantile (amélioration des soins aux femmes enceintes et allaitantes, etc.)
3. Amélioration de l'ensemble des services de santé (renforcement de l'administration et du personnel de santé, augmentation du nombre de structures de santé, etc.)
4. Renforcement des capacités des habitants (renforcement des activités communautaires, campagnes de santé publique, etc.)
5. Soutien aux mesures du gouvernement central et développement des résultats (coordination des mesures entre le ministère de la Santé et le gouvernement local, etc.)

Regard sur le Japon 3

Amélioration des hôpitaux par l'application des 5S (ordonner, ranger, nettoyer, standardiser, progresser)

Les 5S (ordonner, ranger, nettoyer, standardiser, progresser) constituent l'une des méthodes de gestion de la qualité totale (GQT) développée par l'industrie japonaise. Cette démarche permet de sensibiliser le personnel à l'importance de travailler dans de bonnes conditions, tant pour dynamiser le moral que la productivité.

Au Japon, elle est également utilisée en milieu médical afin d'améliorer la qualité des services et la sécurité. La JICA a intégré la méthode des 5S dans le cadre de son programme « Hôpitaux propres » réalisé dans 15 pays africains.

Le personnel d'encadrement hospitalier et les agents administratifs d'établissements de santé sont invités au Japon et au Sri Lanka, pays où la méthode des 5S a fait ses preuves. Ils se familiarisent avec le concept et l'application des 5S-GQT par le biais de conférences et de visites d'usines et d'hôpitaux où cette méthode est appliquée. L'objectif est qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la diffusion et la mise en pratique de l'approche des 5S, pour améliorer la gestion des hôpitaux dans leurs propres pays.

Beaucoup d'hôpitaux africains sont confrontés à de nombreux problèmes comme la pénurie de personnel clinique (médecins, infirmières), d'équipement médical, et un budget d'exploitation insuffisant, notamment pour couvrir les coûts salariaux. Malgré ce contexte très difficile, l'approche des 5S devrait contribuer au développement des systèmes de santé en Afrique, en améliorant l'environnement de travail, la prise de conscience du personnel, et la qualité des services hospitaliers.



Dossiers de patients avant (à gauche) et après l'introduction des 5S. Le système de numérotation et d'étiquetage assure un classement efficace (à droite)

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Engagement de la JICA pour lutter contre les maladies infectieuses

Les maladies infectieuses constituent une menace pour l'humanité entière. Afin de combattre le VIH/sida, la tuberculose, la poliomyélite, le paludisme, la maladie de Chagas, la grippe H1N1 et d'autres épidémies, la JICA soutient l'amélioration des systèmes de santé, le développement des ressources humaines et la recherche à tous les niveaux du processus de soins : prévention, examens médicaux, diagnostic et traitement. En parallèle, elle contribue à la mise en place de dispositifs propices à la prise de telles initiatives par les pays en développement. La JICA collabore également étroitement avec des organisations internationales comme l'OMS pour lutter contre la propagation des maladies infectieuses.

VIH/sida	Tuberculose	Paludisme	Maladie de Chagas
Depuis 2000, la JICA soutient le renforcement des mesures de lutte contre le sida dans près de 30 pays, notamment par l'éducation à la prévention de l'infection, la mise en place de dispositifs de dépistage et de conseil mais aussi de systèmes d'approvisionnement en médicaments et de méthodes de suivi et d'évaluation. Par ailleurs, elle a pris des mesures pour réduire le nombre de nouvelles infections par le VIH et pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/sida (PLWA).	Depuis 2000, la JICA soutient les activités de lutte antituberculeuse dans 11 pays et contribue à atteindre la cible mondiale concernant la prévention de la tuberculose par le renforcement des systèmes d'examen médical, de diagnostic et de traitement au niveau national, ainsi qu'en améliorant les taux de dépistage et de guérison. Le Cambodge a atteint les objectifs concernant le dépistage des cas (70 %) et la réussite des traitements (85 %).	Depuis 2000, la JICA distribue des moustiquaires dans 18 pays et s'efforce d'établir un système administratif capable de contrôler la maladie (en termes de prévention, de diagnostic et de traitement, et de renforcement des capacités de gestion à mettre en place des mesures antipaludiques).	Depuis 2000, la JICA soutient la lutte contre la maladie de Chagas dans 5 pays d'Amérique Centrale. Des insecticides ont été distribués dans près de 460 000 foyers pour lutter contre l'insecte vecteur de cette maladie. Environ 2,3 millions de personnes ont ainsi été protégées contre l'infection. En novembre 2008 en Amérique du Sud, le Guatemala n'a enregistré aucune nouvelle contamination par un insecte infecté.

Centres déployés en Zambie, où 14,3 % des adultes sont contaminés par le VIH/sida

Près de 33 millions de personnes dans le monde sont atteintes du virus du sida, dont 22,5 millions en Afrique subsaharienne (ONUSIDA, 2008). En Zambie, 14,3 % des adultes sont contaminés, soit 1 million de personnes infectées par le VIH/sida pour une population d'environ 12 millions d'individus. On estime entre 50 000 et 60 000 le nombre de morts du VIH/sida chaque année. En août 2004, le gouvernement zambien a déclaré que le problème du VIH/sida allait conduire à une « crise nationale », et qu'il s'agissait d'un enjeu prioritaire pour le développement du pays.

Au vu de la situation, la JICA a mis en œuvre un programme de soutien aux mesures contre le sida et la tuberculose dans l'objectif de réduire le nombre de décès dus au sida en améliorant l'accès aux soins et la qualité des traitements contre ces deux maladies. Pour lutter contre le VIH, la JICA adopte une démarche globale intégrant la prévention, le diagnostic, les traitements et les soins. Parallèlement, elle assure le renforcement des capacités du gouvernement central et des administrations locales visant l'application de mesures contre le VIH/sida et la tuberculose.

Au niveau de la prévention et du diagnostic, par exemple, la JICA a réalisé le projet de renforcement des services de dépistage du VIH/sida du réseau de laboratoires (de juin 2007 à mai 2010). Ce programme a soutenu l'établissement d'un

système de contrôle de la fiabilité des tests du VIH/sida en regroupant l'ensemble des laboratoires en réseau : de l'hôpital d'enseignement universitaire de Lusaka aux autres structures hospitalières nationales et régionales. Elle a également mis en place un projet de prise en charge du VIH/sida au niveau du district (d'avril 2006 à mars 2009), contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins et aux traitements en renforçant les services de santé existants.

Outre ces projets de coopération technique, la JICA adopte une approche globale combinant différents dispositifs d'aide - envoi d'experts et de volontaires japonais (JOCV), assistance technique au niveau communautaire pour contrer le problème du sida en Zambie dans le cadre du programme de soutien aux mesures contre les maladies infectieuses, sida et tuberculose, dans ce pays.



Personnel de santé distribuant des médicaments aux patients (Photo : Akio Iizuka)

Protéger les Afghans de la tuberculose

En 2002, le gouvernement afghan a mis en place un dispositif de grande ampleur : le programme de soins de santé primaires (BPHS - Basic Package of Health Services) destiné à renforcer les services de santé selon 11 domaines d'intervention stratégiques, dont la santé maternelle et infantile, les soins obstétricaux d'urgence, la malnutrition infantile et la tuberculose. Depuis, il s'efforce d'étendre le système de santé primaire et secondaire à l'ensemble du pays et d'appliquer les normes programmatiques internationales préconisées (telles que le DOTS²) dans chacun des domaines. Dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (ANDS) lancée officiellement en avril 2008, la santé et le développement des compétences sont définis comme des priorités du gouvernement afghan. En soutien aux autorités sanitaires responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques efficaces dans le cadre de l'ANDS, la JICA a entrepris un programme de renforcement du système de santé (2008-2014). Mais la JICA poursuit aussi un autre objectif : améliorer l'efficacité du secteur de la santé dans sa globalité, public comme privé.

Les maladies infectieuses sont la première cause de mortalité en Afghanistan, en particulier la tuberculose³. Dans le cadre du programme cité précédemment, la JICA a initié en septembre 2004 un projet de coopération technique pour lutter contre la tuberculose. D'une durée de cinq ans, ce projet repose sur trois piliers : (1) aide à l'élaboration de politiques, (2) amélioration des techniques d'examen et de diagnostic (3) traitement de la tuberculose. La JICA a apporté son appui au Programme national de lutte contre la tuberculose (NTP) en participant à l'élaboration de lignes directrices (1). Afin de garantir la fiabilité des examens et du diagnostic (2), elle a soutenu le développement des ressources humaines en organisant des formations pour des techniciens de laboratoire en milieu hospitalier et des représentants de l'administration chargés de la lutte contre la tuberculose aux niveaux central, régional et du district. De plus, la JICA s'occupe de former le personnel



Formation de laborantins à l'analyse du bacille de la tuberculose à l'Institut national de recherches sur la tuberculose

des services de santé et de sensibiliser les résidents locaux afin d'assurer l'accès de tous les Afghans au traitement de la tuberculose (3) selon une démarche fondée sur la méthode DOTS. En ce qui concerne les points (2) et (3), la JICA a contribué au développement des ressources humaines en encourageant les employés du NTP à se déplacer dans les communautés locales pour fournir des instructions techniques, mais aussi en invitant le personnel local à suivre des formations dans la capitale ou au Japon. Le taux de réussite du traitement, qui était de 84 % en 2001, a progressé pour atteindre 89,5 % en 2005, dépassant l'objectif initial de 85 %. Par ailleurs, le taux de dépistage qui était de 66 % en 2006 s'est élevé à 73 % en 2008, excédant l'objectif initialement fixé à 70 %.

En outre, la JICA a offert son soutien technique au NTP en 2009 dans le cadre d'une demande de financement au GFATM. Le NTP a ainsi obtenu près de 30 millions de dollars (2009-2013) du Fonds mondial.

Actuellement, la JICA poursuit la deuxième phase du projet de lutte contre la tuberculose en Afghanistan démarrée en octobre 2009, pour une durée de 5 ans.

Regard sur le Japon 4

Une entreprise privée japonaise au secours de la lutte contre le paludisme

Le paludisme est une maladie infectieuse très répandue dans les zones tropicales, transmise à l'homme par le moustique anophèle femelle. Selon le rapport 2009 de l'OMS sur le paludisme dans le monde, 863 000 personnes sont mortes des suites du paludisme en 2008, dont 89 % d'Africains. Les moustiquaires constituent l'un des meilleurs moyens de prévention de la maladie, en particulier lorsqu'elles sont imprégnées d'insecticide. Cependant, leur efficacité diminue au lavage et il est nécessaire de les réimprégner régulièrement, ce qui est contraignant et coûteux. Les moustiquaires

« Olyset Net » conçues par Sumitomo Chemical, une entreprise japonaise fondée en 1913, sont remarquables. Tissées à partir de fibres chimiques imprégnées d'insecticide, ces moustiquaires restent efficaces pendant plus de cinq ans. Elles sont également plus résistantes et permettent une meilleure circulation de l'air. Ainsi, l'OMS recommande leur utilisation et leur diffusion est attendue par bon nombre de pays en développement. La JICA a déjà distribué 1,5 million de moustiquaires dans 15 pays d'Afrique, contribuant ainsi à la lutte contre le paludisme.

2 Traitement de brève durée sous surveillance directe : Nom de la stratégie recommandée par l'OMS pour dépister et traiter la tuberculose.

3 On dénombre près de 60 000 nouveaux cas de tuberculose par an, et on estime que près de 20 000 personnes meurent des suites de la maladie chaque année. Selon l'OMS, l'Afghanistan fait partie des 22 pays les plus touchés par la tuberculose.

Assurer un environnement durable

Engagement de la JICA pour l'approvisionnement en eau potable

Près de 900 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et 1,8 million d'enfants meurent chaque année des suites de maladies liées à l'insalubrité de l'eau. D'autre part, le temps passé à la collecte de l'eau compromet considérablement les chances des femmes et des enfants d'aller à l'école ou d'avoir un travail.

Depuis les années 1970, le Japon contribue à la recherche dans ce domaine, mais aussi à la conception et à la construction de systèmes d'approvisionnement en eau, telles que stations d'épuration et puits. Ces cinq dernières années, il a permis à 28 millions de personnes dans 48 pays d'avoir accès à l'eau potable. Cependant, certains pays en développement ne parviennent pas à maintenir ces installations en état de fonctionnement, car ils ne peuvent réunir les fonds nécessaires à leur entretien, aux réparations éventuelles et au contrôle de la qualité de l'eau traitée par les stations d'épuration. De plus, l'accès à l'eau potable ne suffit pas à éviter les maladies hydriques, comme la diarrhée, si la population n'acquiert pas des règles élémentaires d'hygiène.

Pour répondre à ces problèmes, la démarche d'aide du Japon s'inscrit dans une vision d'ensemble englobant la construction d'installations d'approvisionnement en eau et leur gestion. Ainsi, il assure la formation de gestionnaires de puits et de techniciens de stations d'épuration (ces 5 dernières années, plus de 13 000 personnes ont bénéficié de ces formations), fournit des systèmes locaux d'assainissement, notamment des latrines, et sensibilise la population à des pratiques d'hygiène adéquates comme le lavage des mains.

Amélioration spectaculaire de l'approvisionnement en eau dans la ville de Phnom Penh

Au Cambodge, le vieillissement du réseau d'alimentation en eau et le manque de main d'œuvre qualifiée dans le secteur de l'hydraulique sont des problèmes préoccupants. Le gouvernement s'est donné pour objectif d'approvisionner 80 % de la population urbaine en eau potable d'ici 2015. En 1993, juste après la guerre civile, le Japon a élaboré un vaste programme (plan directeur) de développement du système d'adduction d'eau de Phnom Penh. Par ailleurs, les subventions et projets de coopération technique du Japon ont permis le renforcement des capacités locales en vue de réparer et gérer les installations. En 15 ans, le taux d'approvisionnement en eau a grimpé à 90 % (2006) contre 25 % (1991), alors que le pourcentage d'eau non facturée chutait à 8 % contre 70 %. De plus, les employés de la compagnie publique des eaux ayant bénéficié d'une formation technique dirigeant maintenant les services des eaux de huit villes du pays. En 2009, le Japon a accordé un prêt d'APD pour l'extension du réseau d'alimentation en eau à la banlieue de



Phnom Penh. Ce dispositif d'aide permettra à près de 470 000 habitants de zones jusqu'alors non desservies par le réseau public d'avoir accès à l'eau potable, contribuant à la réalisation des OMD.

Des enfants se précipitent pour avoir de l'eau salubre et propre à un point d'eau nouvellement construit (Photo: Kenshiro Imamura)

Aide à l'autonomisation des villageois au Sénégal

Près de 40 % de la population rurale sénégalaise n'a pas accès à l'eau potable, souffre de maladies liées à l'insalubrité de l'eau et perd un temps précieux à puiser de l'eau. Jusqu'à présent, le Japon a apporté un soutien combinant plusieurs instruments d'aide. Des subventions ont permis de construire et de rénover des systèmes d'alimentation en eau à partir de puits profonds existants, tandis que les capacités des habitants à entretenir et à gérer ces installations se trouvaient renforcées grâce à la coopération technique. Dans le cadre du projet « Eau potable pour tous et appui aux activités communautaires (PEPTAC) » (phase 1 : février 2003 - janvier 2006, phase 2 : novembre 2006 - mars 2010), le Japon a contribué à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être des habitants en formant les associations des usagers de l'eau aux méthodes de gestion et de maintenance des installations, en lançant des programmes de sensibilisation à l'hygiène et en menant des campagnes d'installation de latrines, mais aussi en encourageant la culture de légumes et d'autres activités de production agricole avec l'eau rendue disponible en évitant le gaspillage.

Grâce à ces initiatives, le nombre de personnes bénéficiant d'un approvisionnement régulier en eau potable a augmenté de près de 750 000 depuis 1990. L'objectif des OMD de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable ayant été réalisé à 60 %, le bilan de la coopération japonaise est jugé positif par le gouvernement et le peuple du Sénégal.

Engagement de la JICA pour la protection des forêts et des milieux naturels

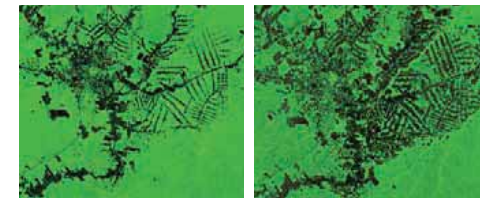
De 2000 à 2005, le monde a vu disparaître 36,58 millions d'hectares (ha) de forêts, ce qui équivaut presque à la superficie de l'archipel japonais. La répartition géographique des forêts sur la planète est inégale. Les pays en développement abritent de nombreuses forêts tropicales dont la destruction se poursuit à un rythme alarmant. Outre leur capacité à piéger le carbone, les forêts tropicales sont précieuses du point de vue de la biodiversité. De nombreuses espèces animales et végétales vivent dans ces écosystèmes uniques, qui sont également une source d'eau et de produits forestiers. Par ailleurs, les mangroves créent des écosystèmes pourvus de riches ressources en eau dans les zones côtières, qu'elles protègent des catastrophes naturelles en jouant le rôle de remparts naturels.

De 2000 à 2008, la JICA a contribué à la protection de 14 millions ha (10 millions ha de forêts et 4 millions ha d'écosystèmes), par diverses activités englobant la collecte et le classement d'informations concernant les forêts, l'élaboration de projets de gestion forestière et l'amélioration de la qualité de vie des populations locales. D'autre part, elle a participé à la plantation d'arbres pour régénérer les forêts sur une superficie globale de 2,8 millions ha. Au total, ces activités ont permis à 11 millions de personnes de bénéficier de la protection et de la régénération de l'environnement naturel. En parallèle, la JICA a formé près de 390 000 personnes (14 000 représentants de l'administration, 376 000 résidents locaux) afin d'aider les pays en développement à acquérir les compétences nécessaires en matière de protection de leurs forêts et de leur environnement naturel.

La technologie satellite japonaise au secours de la forêt amazonienne

Jusqu'alors, l'approche traditionnelle en matière de protection des forêts consistait à réaliser des plantations pour augmenter le peuplement forestier. Cependant, depuis peu, la priorité est de stopper la déforestation à l'échelle mondiale car les arbres sont coupés infiniment plus vite que le rythme de replantation. Le Brésil a lancé des activités de contrôle destinées à freiner la disparition de ses forêts tropicales humides causée par des pratiques très répandues d'abattage d'arbres illégal. Mais les nuages épais recouvrant la région de l'Amazonie la moitié de l'année forment un écran empêchant le système d'observation d'être efficace. Pour résoudre ce problème, la JICA a introduit le système d'imagerie radar PALSAR du satellite japonais Daichi (ALOS²), qui permet de recueillir des images haute résolution, exemptes de nuages, de jour comme de nuit, partageant avec le

Brésil sa technologie de télédétection la plus avancée. Le projet d'utilisation d'ALOS pour la protection de la forêt amazonienne et la lutte contre la déforestation illégale a vu le jour en 2009, et a un impact considérable sur le contrôle de l'abattage d'arbres illégal.



Comparaison de deux images de la forêt amazonienne enregistrées par le radar micro-ondes PALSAR installé à bord d'ALOS (gauche : 1995, droite : 2009). On peut voir que les zones noires gagnent du terrain ce qui signifie que la forêt diminue. (©JAXA, METI)

Regard sur le Japon 5

Vers un monde sans gaspillage

La rapidité de l'urbanisation et la concentration de la population dans les pays en développement, où les infrastructures sont souvent construites à une vitesse fulgurante, posent de graves problèmes en matière d'hygiène publique et d'environnement, tels que l'absence de système de traitement des déchets et les décharges sauvages. Les 3R (réduction, réutilisation et recyclage des déchets) sont une des solutions possibles pour résoudre ce problème. Lors du sommet du G8 de 2004, le Japon a proposé « l'Initiative 3R » dont l'objectif est l'établissement d'une société basée sur le recyclage à l'échelle planétaire. Le recyclage durable des ressources naturelles à travers les 3R est l'une des cibles de la « Stratégie nationale de développement durable pour le 21^e siècle » (2007) adoptée par le Japon. En 2008, il a élaboré le « Plan d'action pour l'internationalisation du déchet zéro » qui vise à promouvoir, au niveau international, l'établissement d'une société avec des produits intégralement recyclés sur la base des 3R.

L'expression japonaise « MOTTAINAI » fait également parler d'elle dans le monde. Wangari Maathai, première lauréate africaine du Prix Nobel de la paix pour sa contribution en faveur du développement durable et ancienne ministre-adjoint de l'Environnement du Kenya, a été impressionnée par ce terme qui traduit l'essence des 3R ainsi qu'une juste appréciation des ressources de la planète. Elle a proposé d'utiliser l'expression « MOTTAINAI » dans le monde entier pour désigner la protection de l'environnement.

« MOTTAINAI » est également une composante essentielle du soutien de la JICA en matière de gestion des déchets dans les pays en développement. La JICA a notamment mis en place un programme d'éducation à l'environnement s'inspirant du « MOTTAINAI » dans le cadre du projet d'appui au lancement de l'Initiative 3R pour l'établissement d'une société de recyclage dans la ville de Hanoi, au Vietnam (novembre 2006 à novembre 2009).

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Approche de la JICA en matière de commerce et d investissement

Ces dernières années ont vu émerger une économie mondiale extrêmement globalisée. De nombreux pays sefforcent de développer leurs activités économiques en participant aux réseaux de production internationaux et en proposant leurs produits aux consommateurs internationaux. Lincroyable croissance économique de lAsie de lEst, qui a largement bénéficié du processus de globalisation, a contribué à réduire sensiblement la pauvreté. Pour la communauté internationale, le commerce est un moyen de soutenir le développement économique des pays en développement, ce qui permet de réduire la pauvreté. Ainsi, l « aide pour le commerce », en tant qu outil stratégique, suscite l intérêt grandissant des donateurs.

La JICA a apporté son soutien à la croissance économique des pays en développement, en particulier en Asie, en soutenant la valorisation du capital humain et lamélioration des institutions et des infrastructures, conditions requises pour promouvoir le commerce et l investissement dans le secteur privé. Dans un monde de plus en plus globalisé, la JICA reconnaît la nécessité d ouvrir les perspectives régionales et interrégionales en matière d aide au développement, afin d encourager la coopération entre les acteurs engagés dans des activités économiques transfrontalières.

Aide au développement et à l intégration de la région du Mékong

La région du Mékong, qui comprend le Cambodge, la Thaïlande, le Vietnam, le Myanmar et le Laos, connaît actuellement une croissance record largement due au dynamisme de son commerce extérieur et des investissements dans le secteur privé.

Le gouvernement japonais a annoncé le « programme de partenariat entre le Japon et la région du Mékong » lors de la Conférence des ministres des Affaires étrangères du Japon et des pays de la région du Mékong en 2007. En novembre 2009, lors de la rencontre entre les dirigeants des gouvernements japonais et des pays de la région du Mékong, un plan d action connu sous le nom de « Déclaration de Tokyo » et constitué de 63 articles a été mis en place. Ces initiatives démontrent l engagement du Japon pour le développement de la région du Mékong.

La JICA soutient le développement et l intégration de la région du Mékong en participant à la création d infrastructures de transport transfrontalières et à la valorisation du capital humain. L objectif de cette coopération est de créer des « couloirs économiques » traversant plusieurs pays et d atténuer les disparités qui sont un problème commun aux pays de la région du Mékong.



Le deuxième pont de l amitié Laos-Thaïlande, qui relie le Laos (au premier plan) et la Thaïlande (Photo : Shinichi Kuno)

Soutien au poste frontière à guichet unique en Afrique

La JICA porte une attention particulière au développement d infrastructures à grande échelle, telles que les réseaux routiers internationaux ou les réseaux électriques desservant plusieurs pays, car elle considère ces infrastructures comme un moteur de la croissance économique de l Afrique. En particulier, de nombreux pays placent leurs espoirs dans les couloirs économiques qui relient leurs principaux ports et les pays enclavés aux grands axes routiers.

Les pays enclavés sont particulièrement touchés par les problèmes logistiques, et pas uniquement à cause de l insuffisance de l infrastructure routière. Par exemple, passer une frontière prend plusieurs jours à cause de la bureaucratie douanière, du manque de compétences des agents des douanes et d installations de contrôle des frontières inadaptées. Dans ce contexte, la JICA a présenté le concept de « poste frontière à guichet unique ». Ce système permet à deux pays frontaliers d effectuer toutes les procédures douanières en un lieu unique, y compris les formalités d embarquement/d entrée sur le territoire et les inspections douanières, qui étaient jusqu à présent réalisées séparément dans chaque pays.

Le Japon apporte son aide au premier poste frontière à guichet unique d Afrique, à Chirundu, à la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe. Il contribue à la construction d installations, à la mise en place d une législation douanière et d un système unifié d inspections douanières entre les deux pays, ainsi qu à la formation du personnel chargé du contrôle des frontières.



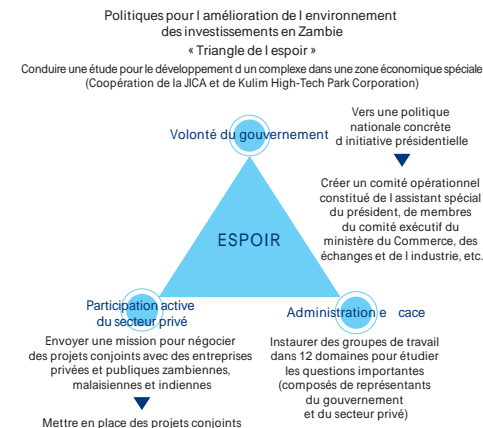
Poste frontière à guichet unique entre la Zambie et le Zimbabwe

Le transfert des connaissances et d expérience de l Asie vers l Afrique : Coopération triangulaire entre le Japon, la Malaisie et la Zambie

À la fin des années 1960, la Malaisie a lancé des projets gouvernementaux pour développer son marché intérieur, stabiliser l emploi et stimuler la croissance économique. Il s agissait de projets d industrialisation, du développement d industries exportatrices à forte intensité de main d œuvre, ainsi que de l introduction de capitaux étrangers grâce à la création d une zone de libre-échange. En 1980, le pays était devenu le plus gros exportateur mondial de semi-conducteurs. Souhaitant s inspirer de l expérience de la Malaisie pour stimuler la croissance économique en Afrique, la JICA a réalisé une étude visant à déterminer comment créer un environnement propice aux investissements et à la croissance économique en Zambie. Cette étude a été réalisée en collaboration avec M. Jegathesan, ancien directeur général adjoint de l Autorité malaisienne de développement industriel et expert confirmé en matière de commerce extérieur et d investissement auprès d institutions internationales, qui a soutenu la croissance industrielle de la Malaisie sous le gouvernement Mahathir. Le gouvernement zambien met en avant une politique nationale d amélioration de l environnement des investissements, baptisée « Triangle de l espoir » et reposant sur les résultats de cette étude.

Le « Triangle de l espoir » a pour principal objectif d assurer la cohésion de la mission et la collaboration mutuelle entre politiciens, administrateurs et secteur privé, condition fondamentale pour promouvoir les investissements. Plus spécifiquement, (1) la volonté du gouvernement, (2) une administration efficace, et (3) la participation active des entreprises privées sont nécessaires pour y parvenir.

Pour exprimer la « volonté du gouvernement », les autorités zambiennes ont mis en place un comité opérationnel composé de l assistant spécial du président en matière d économie, du vice-ministre du Commerce, des échanges et de l industrie et du directeur de la JICA en Zambie. Le comité débat et décide des questions importantes et fait régulièrement part de l avancement des travaux au président. De plus, afin d instaurer une « administration efficace », le gouvernement a constitué 12 groupes de travail (composés de 5 représentants du gouvernement et du secteur privé) pour s atteler



aux problèmes importants sur le plan national. Ces groupes de travail élaborent des propositions pour améliorer le système législatif qui sont mises en application par les agences gouvernementales concernées. Enfin, la « participation active du secteur public » ne s arrête pas aux groupes de travail précédemment cités. Le gouvernement a mis en place une mission de promotion des investissements comprenant des représentants du secteur privé, qui s est rendue en Malaisie et en Inde et a organisé un séminaire de promotion des investissements ouvert au secteur public comme au secteur privé. Par la suite, la Zambie a accepté des missions d investissement en provenance de Malaisie et d Inde. Ces négociations commerciales ont abouti à la création de projets conjoints avec des entreprises malaisiennes dans trois secteurs industriels : l assemblage de téléphones cellulaires, la pharmaceutique et les technologies de l information (TI). Des accords ont été également passés avec l Inde pour la création de centres médicaux et de facultés de médecine.

Afin de soutenir les initiatives de la Zambie, la JICA a entrepris un projet de coopération technique pour la promotion des investissements en Zambie - Triangle de l espoir - . L objectif de ce projet est de créer un environnement attractif pour les investisseurs. La JICA soutient activement la coopération Sud-Sud entre l Asie et l Afrique afin que l Afrique puisse bénéficier du savoir et de l expérience de l Asie, qui s est développée de façon remarquable.

Aide pour le commerce (APC)

L aide pour le commerce (APC) a pour objectif de développer des bases de production dans les pays en développement qui ne retirent pas suffisamment de bénéfices des systèmes d échanges multilatéraux, afin qu ils puissent produire des produits compétitifs et dégager des profits en les exportant. L aide pour le commerce repose sur l idée que les profits du commerce extérieur profitent à la croissance économique du pays. L objectif de l APC étant de fournir l aide nécessaire pour promouvoir le libre-échange, ses activités couvrent les 6 domaines suivants : (1) politiques et régulation du commerce extérieur, (2) développement du commerce, (3) infrastructures pour le commerce, (4) amélioration de la capacité de production, (5) alignement en matière de commerce, (6) autres besoins liés au commerce extérieur.

La JICA est l un des donateurs qui sont activement engagés dans l APC. Par exemple, près de 76 % de ses prêts d APD en 2008 concernaient l APC. La coopération de la JICA dans le domaine de l APC est principalement destinée à l Asie et l Afrique. Dans la région de l ANASE, la JICA œuvre pour l intégration régionale et la croissance économique en concentrant ses efforts sur trois aspects : le développement des infrastructures, l amélioration de l environnement des investissements et des affaires, et la promotion de la coopération Sud-Sud. En Afrique, où l attention se porte davantage sur le développement d infrastructures de grande envergure telles que les réseaux routiers et électriques, la JICA favorise les projets de développement transfrontalier.

3. Vers la réalisation des OMD - Nouveaux défis -

Importance de la sécurité humaine dans un contexte de mondialisation croissante

Les efforts de la communauté internationale ont permis de progresser vers la réalisation des OMD, mais des disparités subsistent. Il faut donc mettre les bouchées doubles dans les régions accusant le plus grand retard. Les changements climatiques et l'envolée des prix alimentaires et énergétiques sont des facteurs à hauts risques susceptibles de compromettre l'atteinte des OMD et contre lesquels il convient de lutter. Parallèlement, nous devons intensifier notre action en faveur du maintien de la paix dans le cadre de la prévention des conflits armés et de leur réapparition. La réalisation des OMD doit aller de pair avec la garantie de la paix et la stabilité internationales afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

Aujourd'hui, dans un monde d'interdépendance croissante, il est essentiel de comprendre que le référent sécuritaire n'est plus l'État mais l'individu. Si le système et l'État sont des moyens pour permettre la sécurité des individus, l'ordre international dépend de la sécurité des peuples. De ce fait, l'aide internationale doit impulser une approche intégrée, centrée sur les personnes et les communautés, comme définie dans le concept de sécurité humaine.

Afin de promouvoir la sécurité humaine, la JICA utilise l'expérience de développement du Japon et de la coopération de ce pays en Asie, pour continuer à soutenir la croissance économique et ainsi réduire la pauvreté dans le monde. Selon ce principe, la JICA s'attache particulièrement à encourager l'appropriation par les pays de leur propre processus de développement.

Par ailleurs, la JICA entend partager avec un plus large public, en Afrique particulièrement, les leçons que le Japon a tirées de son développement économique. Elle renforcera ses partenariats avec les divers acteurs du développement tels que les organisations internationales, les entreprises privées, la société civile et les autres pays donateurs, y compris les nouveaux pays industrialisés. La JICA vise un développement dynamique bénéficiant à tous et relève les nouveaux défis apportés par la mondialisation afin de réaliser les OMD.

3-1 Mesures de coopération pour réaliser les OMD

3-1-1 Cadre politique

La JICA considère la sécurité humaine comme un concept déterminant pour la réalisation des OMD, car il place les populations au centre d'une réflexion globale sur la diversité des menaces auxquelles elles sont confrontées. Dans la pratique, la JICA a défini quatre mesures concrètes et quatre approches axées sur l'individu et qui profitent aux plus vulnérables.

Si l'on examine différents problèmes de développement sous l'angle de la sécurité humaine, il devient évident que les OMD sont interdépendants. Par exemple, l'accès à l'eau potable permet d'améliorer la santé de la population, mais aussi d'accroître les chances d'aller à l'école en allégeant la corvée d'eau. D'autre part, la promotion de l'égalité entre les sexes a

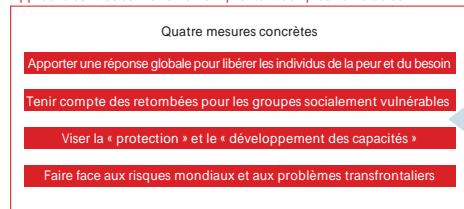
un impact direct sur la réduction de la mortalité infantile et l'augmentation du taux de scolarisation. Cependant, il faut redoubler d'efforts dans les régions et domaines à la traîne et, dans la pratique, la JICA continuera de privilégier une approche multisectorielle dans ses projets pour répondre de manière globale à de multiples problèmes.

Il ne s'agit pas de développer les ressources humaines et de renforcer les capacités administratives des gouvernements centraux et locaux (création de capacités nationales permettant de « protéger » la population des menaces). Les individus et les communautés locales doivent acquérir les compétences leur permettant de résoudre eux-mêmes les problèmes afin d'améliorer leurs conditions de vie (développement des capacités individuelles et communautaires). La JICA soutiendra une approche hybride ascendante et descendante visant le renforcement des capacités de l'État (gouvernement central et local) comme des individus et des collectivités locales.

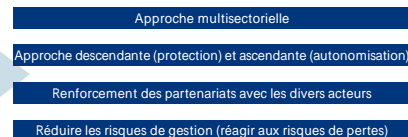
Cadre de mise en œuvre de la « sécurité humaine » par la JICA

Principe de base

Approche centrée sur l'être humain profitant aux plus vulnérables



Approches clés



3-1-2 Éducation, santé et eau

<Éducation>

Plus de 72 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école ne sont pas scolarisés et un élève sur quatre abandonne les études avant d'avoir obtenu un diplôme. Il faut donc accomplir plus de progrès en termes de taux d'inscription à l'école primaire et d'achèvement de ce cycle d'enseignement. La JICA poursuit son engagement à améliorer les résultats scolaires en se focalisant sur le renforcement de (1) l'accès à l'école, (2) la qualité de l'éducation, et de (3) la gestion scolaire. Concrètement, ses activités de coopération cibleront la construction de salles de classe, l'amélioration des programmes de formation des professeurs et la promotion de la participation des habitants à la gestion scolaire. La JICA entend s'appuyer sur ses résultats et son expérience pour mener à bien ses activités de conseil sur les politiques à suivre en vue d'améliorer le secteur de l'éducation. La JICA est convaincue que le renforcement de ce dispositif influera positivement sur l'efficacité de l'aide et l'atteinte de résultats satisfaisants en matière de développement dans le domaine éducatif.



Photo: Atsushi Shibuya

<Santé>

Les progrès enregistrés dans l'atteinte de l'OMD lié à la santé sont très insuffisants, particulièrement en termes de réduction du taux de mortalité maternelle et infantile. Dans les pays en développement, chaque minute une femme meurt de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement et huit nouveaux nés décèdent avant d'avoir un mois. Pour remédier à cette situation, il est essentiel que l'administration publique, les prestataires de services et les habitants travaillent ensemble afin d'améliorer les soins médicaux, la prévention des maladies et l'éducation à la santé.

La JICA soutient les initiatives des pays qui s'efforcent de mettre en place de tels systèmes autonomes. Elle entend conduire une action globale en faveur de l'amélioration de la santé, notamment construire des routes d'accès aux structures médicales et des systèmes d'approvisionnement en eau, tout en collaborant étroitement avec d'autres donateurs et partenaires tels que les organisations privées et les ONG.



Photo: Kazuhiro Otsuki

<Eau>

L'accès à l'eau, aussi essentielle à la vie que la nourriture, est l'un des enjeux majeurs du 21e siècle. Selon les estimations, 1,1 milliard d'individus sont privés d'eau salubre dans le monde. L'aggravation des problèmes de hausse de la demande en eau, contamination et pollution des réserves résultant de l'augmentation de la population et l'accélération de l'urbanisation et de l'industrialisation est particulièrement préoccupante. Il faut s'attendre à ce que l'eau devienne une ressource encore plus rare qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Après la deuxième guerre mondiale, le Japon a entrepris de stabiliser ses services d'alimentation en eau et d'améliorer l'assainissement en s'attaquant à la dégradation des ressources en eau causée par la croissance économique. Il s'est inspiré des connaissances et des techniques existantes pour contrer les pertes d'eau distribuée mais non comptabilisée et traiter les eaux usées par la filtration sur membranes. La JICA utilisera son savoir-faire pour soutenir les efforts d'autonomisation des pays en développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.



Photo: Kenshiro Imamura

3-1-3 Afrique

La réalisation des OMD en Afrique, en particulier dans la zone subsaharienne, reste une tâche extrêmement difficile à accomplir comparativement à d'autres régions du globe. Selon le *Tableau de Suivi 2010*⁵ des OMD publié par les Nations unies, 11 cibles sont en voie d'être réalisées en Asie de l'Est, contre 13 en Afrique du Nord et seulement une en Afrique subsaharienne. Il faut intensifier les efforts de développement en Afrique pour atteindre les OMD à l'échéance 2015.

La « réalisation des OMD en Afrique » est l'une des priorités de la TICAD IV (voir Encadré 5). Elle constitue l'un des piliers de la politique d'aide à l'Afrique du gouvernement japonais

au même titre que l'« accélération de la croissance » et les « efforts pour la protection de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques ».

Face à l'étendue des problèmes auxquels l'Afrique est confrontée, la JICA ne peut agir seule. La TICAD a été organisée conjointement avec les Nations unies, le PNUD et la Banque mondiale et, de même, les différents partenaires doivent coopérer en exploitant pleinement leurs avantages respectifs. La JICA apportera une aide dont les résultats bénéficieront à la population en s'attendant avec d'autres organisations à la poursuite d'un objectif commun : réussir le développement de l'Afrique à travers la réalisation des OMD.

Encadré 4

Intensification des efforts en matière de santé maternelle et infantile

L'Initiative de Muskoka a été lancée au cours du sommet du G8 organisé en juin 2010 dans la ville du même nom, au Canada. Son objectif est d'accroître l'aide à l'appui de la santé des mères et des enfants, et d'accélérer les progrès vers la réalisation des quatrième et cinquième OMD qui accusent le retard le plus important. L'Initiative vise l'obtention d'avancées substantielles en matière de renforcement des systèmes sanitaires nationaux des pays en développement confrontés à des problèmes de santé maternelle, néonatale et infantile mais aussi de planification familiale. Elle a également pour but d'améliorer les chances de recevoir une assistance qualifiée pendant la grossesse, à l'accouchement et après la naissance, les soins et services de santé procréative, le traitement et la prévention des maladies notamment infectieuses, les programmes de vaccination, l'alimentation de base, l'accès à l'eau potable et salubre, et à l'assainissement. Le gouvernement japonais concentrera son action sur la continuité de l'accès aux soins prénataux et postnataux et sur l'amélioration de la nutrition pour renforcer la santé des mères et des enfants. Ces efforts sont cruciaux pour faire progresser la « sécurité humaine ». Le Japon a également annoncé une aide de 50 milliards de yens (environ 500 millions de dollars) sur cinq ans à compter de 2011 afin d'accroître les résultats générés en termes de santé maternelle et infantile dans le cadre de l'Initiative.

6 http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2010/MDG_Report_2010_Progress_Chart_Fr.pdf

Encadré 5

La quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) 28 - 30 mai 2008, Yokohama

La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) est un forum international sur le développement en Afrique lancé en 1993 à l'initiative du gouvernement japonais. Reposant sur les principes d'« appropriation » et de « partenariat », son objectif est de permettre aux différentes parties prenantes d'aborder la question du développement de l'Afrique avec les pays africains. Organisée conjointement avec le Secrétariat des Nations unies, le PNUD et la Banque mondiale, la TICAD s'est révélée être une interface importante pour établir des accords internationaux en faveur du développement de l'Afrique.

En 2008, pour son 15^e anniversaire, la Conférence a eu lieu à Yokohama. Le gouvernement japonais a annoncé qu'il comptait doubler son aide à l'Afrique d'ici 2012. Il a également dressé la liste des mesures d'aide qui ont été retenues par la communauté internationale dans le cadre du Plan d'action de Yokohama, et créé un mécanisme de contrôle (système de suivi des progrès) qui comprend des réunions annuelles au niveau ministériel.

La communauté internationale, dont les pays africains, apprécie la transparence de ce système, et nombreux sont les ministres africains à participer aux réunions annuelles. L'aide japonaise à l'Afrique via le processus de la TICAD nourrit de grandes attentes. La JICA entend contribuer au développement africain, notamment la réalisation des OMD. Elle continuera de soutenir les personnes dans le besoin et de renforcer les relations entre le Japon et l'Afrique.

Étude de cas 1

De la survie à la croissance : Le processus de cluster et les micro ou petites entreprises en Afrique

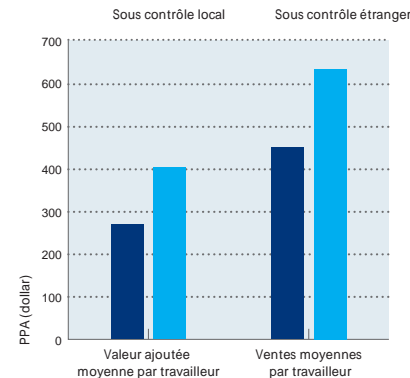
Dans le tissu économique africain, les très grandes entreprises sont visibles au sommet de la pyramide et, à la base, une foultitude de très petites entreprises ont des relations inégales avec le sommet puisque les liens intermédiaires sont rompus par la quasi inexistence d'entreprises de taille moyenne. De plus, beaucoup de ces grandes entreprises sont des filiales de sociétés étrangères ou appartiennent à des minorités ethniques (par ex. les Indiens en Afrique de l'Est) et les microentreprises locales sont incapables d'intégrer les rangs des petites et moyennes entreprises (PME). Cependant, pour que l'Afrique parvienne à une croissance tirée par le secteur privé (comme ce fut le cas en Asie), il faut instaurer un mécanisme favorisant le plein emploi productif par la revitalisation des entreprises locales, contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

L'Institut de recherche de la JICA et le Bureau régional pour l'Afrique de la Banque mondiale ont lancé un projet de recherche conjointe intitulé « De la survie à la croissance : Le processus de cluster et les micro ou petites entreprises en Afrique » en collaboration avec le CREA (Consortium pour la recherche économique en Afrique) et la FASID (Fondation pour les hautes études sur le développement international) pour examiner les obstacles à la croissance des microentreprises africaines et les solutions envisageables.

Les travaux de recherche ont porté principalement sur la concentration spontanée dite « agglomération » d'entreprises. Les microentreprises africaines sont souvent regroupées dans des zones bien desservies par les transports. L'étude des microentreprises agglomérées permet de déterminer leurs limites et défaillances, leur potentiel de croissance ainsi que le rôle des infrastructures. L'Afrique offre des cas d'agglomération d'entreprises dans les secteurs de la réparation automobile au Ghana (Kumasi), de la transformation des métaux au Kenya (Nairobi), de la fabrication de meubles en Tanzanie (Arusha) et de la chaussure en Éthiopie (Addis Abeba).

Les travaux de recherche se sont appuyés sur la base de données des entreprises africaines pour cerner les facteurs qui brident la croissance des microentreprises africaines. Une étude détaillée des concentrations d'entreprises dans chaque pays a été réalisée ainsi qu'une analyse des différences de performance des entreprises à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations. Certains entrepreneurs ont ensuite bénéficié d'une formation en gestion à titre expérimental, dont les résultats ont été analysés.

Comparaison entre les entreprises locales et étrangères en matière de PPA (parité de pouvoir d'achat) (Source : Rapport de synthèse de la Banque mondiale/JICA/FASID)

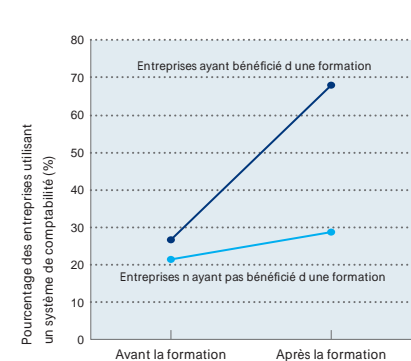


Comparativement, les entreprises africaines agglomérées ont un meilleur taux de réussite (bénéfice du regroupement). Certains avantages sont évidents : a) présence de clients, accessibilité des informations sur les dernières technologies et facilité d'embauche de la main d'œuvre. Cet environnement dynamise peut-être aussi la croissance des entreprises productives grâce à la division du travail entre des entreprises unies par une confiance mutuelle. En revanche, les entreprises défaillantes sont éliminées. Cependant, en Afrique, si beaucoup de microentreprises sont créées au sein d'agglomérations d'entreprises, elles n'arrivent toujours pas au stade de mutualisation des connaissances qui permet la croissance (« cluster de survie »). Le regroupement des fabricants de meubles que la JICA a étudié en Tanzanie en est un cas représentatif.

Pourquoi les PME agglomérées ne sont-elles pas capables de se développer pour intégrer les rangs des plus grandes entreprises ? Si les analyses ont souvent conclu à un manque de moyens financiers, l'étude conjointe avance deux explications possibles. La première est la restriction spatiale. À l'instar du regroupement d'entreprises automobiles au Ghana, les microentreprises en Afrique ont localisées sur des territoires délimités. Dans la plupart des cas, elles n'ont nul titre de propriété, et aucun terrain n'est disponible pour une éventuelle extension de leurs activités. En revanche, il arrive que des entreprises situées à l'extérieur de la zone de concentration se développent très rapidement et se lancent dans l'exportation, comme dans le secteur de la chaussure en Éthiopie. La seconde explication est le manque de capacité en matière de gestion. Si un grand nombre d'entrepreneurs a suivi au moins un enseignement de base, leurs connaissances en comptabilité, en marketing, et des procédés de fabrication, sont limitées. Il en résulte des pertes de fabrication et une incapacité à développer la clientèle. La formation des entrepreneurs à titre expérimental a donné les résultats escomptés et confirmé le fait que l'amélioration de la gestion est une des clés du développement des entreprises.

Avec cette recherche conjointe comme point de départ, la JICA espère ouvrir des perspectives de croissance pour les microentreprises locales en Afrique. Parallèlement, elle entend poursuivre les discussions sur les actions à privilégier pour revitaliser les relations économiques entre les filiales de sociétés étrangères et les entreprises locales. Comme il a été observé en Asie de l'Est, la concentration géographique d'entreprises dans un environnement bénéficiant d'infrastructures améliorées peut générer de vastes possibilités d'emploi.

Changement de pratiques après le programme de formation pour les chefs d'entreprise en Tanzanie (Source : JICA)





3-1-4 États fragiles

Certains pays en développement rencontrent des problèmes de gouvernance, l'État étant alors incapable de remplir ses fonctions régaliennes. Nombre de ces pays sont en proie à une situation sécuritaire instable qui les rend vulnérables aux conflits, catastrophes naturelles et autres facteurs fragilisants locaux et internationaux. La population manque de confiance en un État dont la légitimité est extrêmement faible. En outre, ces pays doivent faire face à des conflits armés, à une pauvreté extrême, au terrorisme et aux épidémies de maladies infectieuses. De plus en plus de nations, en particulier en Afrique, sont confrontées à ces situations extrêmement défavorables, freinant les progrès vers l'atteinte des OMD. L'une des leçons tirées des efforts déployés depuis 2000 par la communauté internationale pour réaliser les OMD, est qu'il ne suffit pas d'obtenir des fonds pour le développement pour améliorer la vie des populations.

Dans les pays fragiles et touchés par un conflit, la JICA démarre des activités de coopération le plus tôt possible en fonction de l'évolution de la situation sociale, politique et sécuritaire, afin d'assurer une transition efficace entre l'aide humanitaire, la reconstruction et le développement. En Afghanistan, par exemple, malgré des conditions de sécurité difficiles, de 20 à 60 experts travaillent sur divers sites de projets, pour améliorer de manière globale les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. La JICA participe également activement au développement des fonctions urbaines et à la construction de l'aéroport international de Kaboul, essentiel à l'activité économique, tout en poursuivant le renforcement des capacités au niveau de l'État et des communautés.

Enfant réfugié afghan (Photo : Sayad Jan Sabawoon)

Soutien de la JICA à la consolidation de la paix

Afghanistan :

Projet d'amélioration de la production de riz dans la province de Nangarhar

Environ 80 % des Afghans vivent dans des communautés agricoles et travaillent pour la plupart dans l'agriculture. Cependant, les terres agricoles et les systèmes d'irrigation ont été ravagés par des années de guerre, et les mesures de lutte contre les catastrophes naturelles telles que les inondations et la sécheresse sont quasiment inexistantes. La JICA réalise un projet d'amélioration de la production de riz (septembre 2007 - mars 2011) dans une station expérimentale agricole de la province de Nangarhar, limitrophe du Pakistan. La capacité à mener des expériences et des recherches a été améliorée et des techniques de riziculture à haut rendement ont été mises en pratique dans les champs expérimentaux. Des activités de formation permettent la diffusion des résultats dans d'autres provinces.



Experts japonais et chercheurs afghans examinant le rendement d'une parcelle rizicole dans la station expérimentale de Sishanbak

Irak :

Séminaire sur la réconciliation nationale

Depuis la guerre qui a entraîné la chute de l'ancien régime, l'Irak est dans une phase de reconstruction. La réconciliation nationale, qui permet à des populations de différentes appartenances religieuses et politiques de coexister, est un facteur décisif pour la consolidation de la paix et le développement du pays. En 2007, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, la JICA a organisé le premier séminaire sur la réconciliation nationale, dans l'objectif de promouvoir le rétablissement de la paix en Irak. Au cours du séminaire, la délégation irakienne, composée de parlementaires issus de groupes religieux et politiques majoritaires, assiste à des conférences sur l'expérience japonaise en matière de démocratisation, de relations entre les gouvernements centraux et locaux, et de reconstruction après la guerre et les catastrophes naturelles. Ils se rendent également au Parc et au Musée du Mémorial de la Paix d'Hiroshima.



Stagiaires irakiens visitant l'Institut pour la prévention des catastrophes et le retour à la vie, à Kobe

République démocratique du Congo :

Formation à la démocratisation pour la police nationale congolaise

La République démocratique du Congo est affectée par des conflits armés depuis le milieu des années 1990. Bien qu'un accord de paix ait été conclu fin 2002, les combats ont continué à s'intensifier à l'est du pays. Certaines zones sont en proie aux pires violences et à des pillages généralisés, qui contraignent un nombre croissant de Congolais à trouver refuge dans d'autres régions du pays ou dans des États voisins. Le secteur de la sécurité, dont l'armée, la police et la justice, ne fonctionne pas correctement. Beaucoup de policiers notamment n'ont reçu aucune formation minimale de base et ne sont pas sensibilisés aux droits de l'homme. La police n'est pas garante du maintien de la sécurité démocratique. Près de 12 000 policiers ont participé à la formation à la démocratisation pour la police nationale congolaise organisée par la JICA à Kinshasa et dans la province du Bas Congo (mai 2004 - mars 2008). La JICA soutient les efforts d'autonomisation du pays grâce au développement des ressources humaines. Par exemple, des policiers de police congolais ont suivi une formation afin d'acquérir les compétences nécessaires pour être instructeurs au sein de la police locale.



Policiers défilant lors d'une cérémonie d'ouverture

3-1-5 Mesures contre le changement climatique

Le changement climatique affecte les écosystèmes et l'environnement socioéconomique, représentant ainsi une menace pour la sécurité humaine. Il s'agit d'un enjeu essentiel auquel il faut répondre d'une manière globale. Bien que le changement climatique suscite de nombreuses controverses, ses conséquences présumées sur l'environnement planétaire sont de plus en plus visibles ces dernières années. C'est notamment le cas du réchauffement climatique, de l'élévation du niveau des mers et de la fonte des glaces. En outre, plusieurs régions dans le monde ont vu leurs plaines côtières submergées et une augmentation des anomalies climatiques et des catastrophes naturelles, comme les sécheresses, les pluies torrentielles, les inondations, mais aussi une diminution de la production alimentaire ainsi que des ressources en eau. Il faut s'attendre à une aggravation de ces phénomènes. Ces conditions adverses affectent

sévèrement les pays en développement, en particulier les pauvres. De ce fait, le changement climatique menace de compromettre la réalisation des OMD.

Afin d'atténuer autant que possible les conséquences du changement climatique, la communauté internationale doit prendre des mesures s'inscrivant dans un cadre adapté aux différents risques. La JICA apporte un appui à la mise en place de « mesures d'adaptation » répondant aux besoins de chaque pays cible. Ses activités englobent le développement des capacités d'élaboration des politiques et l'établissement de systèmes de prévision, d'évaluation et de gestion des effets du changement climatique. La JICA soutient également des mesures de prévention des catastrophes, telles que le renforcement de la protection des zones côtières et des digues, l'amélioration des installations d'approvisionnement en eau potable, l'éducation à une gestion adéquate des ressources en eau, la promotion de la protection des écosystèmes et l'introduction de variétés résistant à la sécheresse.

En parallèle, les émissions de gaz à effet de serre des pays en développement représentent déjà près de la moitié du volume mondial, et elles continueront d'augmenter tant que ces pays utiliseront des combustibles fossiles classiques pour soutenir leurs activités économiques. Afin de minimiser les effets négatifs du changement climatique, les pays développés autant que le monde en développement doivent s'attacher à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment par la mise en place de « mesures d'atténuation ».

Pour améliorer les conditions de vie dans les pays en développement confrontés à de nombreux problèmes dont la pauvreté, il est essentiel de privilégier une nouvelle approche basée sur la recherche de « co-bénéfices » de politiques simultanées visant à atténuer les gaz à effet de serre et d'autres objectifs connexes de développement. La JICA participe à des activités de coopération destinées à maximiser les co-bénéfices, notamment à travers l'introduction d'énergies renouvelables et de mesures

de conservation de l'énergie, mais aussi par l'amélioration des services de transports publics urbains, le traitement des déchets, et le reboisement. Elle considère que le « Mécanisme de développement propre » (MDP) qui contribue au développement durable des pays en développement, est également important, puisqu'il permet aux pays développés de respecter leurs engagements en matière de réduction des émissions.

Le changement climatique est étroitement lié aux questions de développement, et les problèmes qui y sont associés doivent figurer à l'ordre du jour du programme de développement des pays en développement. Promouvoir à la fois les mesures contre le changement climatique et le développement n'est pas la voie que les pays développés ont empruntée. En ce sens, le changement climatique aura donné naissance à un nouveau paradigme de développement. La réalisation des OMD sur la durée et l'établissement d'une société rejetant peu de carbone sont les clés pour un développement durable à l'échelle mondiale. Ce sont les défis majeurs que la JICA doit relever.

Aide de la JICA à l'élaboration de mesures pour faire face au changement climatique

Bangladesh : Projet de construction d'abris anti-cycloniques polyvalents
(1993 / aide sous forme de dons)

Environ 80 % du territoire du Bangladesh se situe à moins de dix mètres au-dessus du niveau de la mer. Le pays est donc régulièrement confronté à des inondations et des cyclones. Depuis 1993, le Japon finance la construction d'abris anti-cycloniques polyvalents dans les zones côtières particulièrement exposées aux raz de marée provoqués par d'importants cyclones. Près de 91 abris ont été construits pour servir de refuge à la population des communautés côtières. En temps normal, ils servent d'écoles primaires.



Indonésie : Programme de prêt pour le changement climatique
(septembre 2008 / prêt d'APD)

Au cours de la CoP13 qui s'est tenue à Bali (Indonésie) en 2007, le gouvernement indonésien a annoncé le Plan d'action de Bali qui définit un programme global pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter. Le programme de prêt pour le changement climatique signé par le gouvernement japonais en septembre 2008, est une aide allouée au gouvernement indonésien pour financer via un prêt la mise en place de mesures relatives au changement de climat. Il vise à (1) réduire le réchauffement climatique en absorbant et limitant les émissions de gaz à effet de serre, (2) renforcer la capacité d'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques et (3) répondre aux problèmes intersectoriels qui s'y rattachent.



Inde : Projet d'un système de transport en commun rapide à Delhi
(Phase 1 : 1997, phase 2 : 2006 / prêt d'APD)

Dans le cadre du projet, un prêt d'APD est octroyé pour la construction du « Métro de Delhi » afin de réduire la congestion du trafic à Delhi, capitale de l'Inde. La première phase a été lancée en 1997 et la seconde en 2006. La longueur totale du réseau sera d'environ 208 km. Les trains sont équipés d'un système de freinage électrodynamique par récupération qui permet de convertir l'énergie générée lors du freinage en électricité et de la réutiliser. Ce projet contribue à une réduction des émissions de CO2 de près de 40 000 tonnes par an.



Photo: Shinichi Kuno

Étude de cas 2

Risques climatiques et adaptation dans les mégapoles asiatiques côtières

Selon le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les régions côtières des pays asiatiques sont vulnérables aux effets du changement climatique. Il est donc urgent de prendre des mesures. La hausse du niveau de la mer, les inondations causées par l'augmentation des précipitations en amont des rivières, les typhons et cyclones de grande ampleur et autres phénomènes dus aux changements climatiques risquent d'avoir de lourdes répercussions économiques dans les zones qui accueillent plusieurs vastes agglomérations. Les pays de la région cherchent donc à analyser les risques, les dégâts physiques et sociaux potentiels ainsi que le coût des mesures préventives. Cependant, ils manquent d'analyses concrètes sur l'échelle des dégâts potentiels (en termes de dégradation des bâtiments et de coût social) reposant sur des données détaillées relatives aux mouvements d'eau et aux infrastructures disponibles.

En coopération avec la Banque mondiale (BM), la Banque asiatique de développement (BAD) et les agences d'aide les plus impliquées dans le développement des infrastructures en Asie, la JICA a développé un cadre analytique pour examiner les effets potentiels du changement climatique sur les grandes villes côtières en Asie. Le Système de recherche intégrée pour les sciences du développement durable (IR3S) de l'Université de Tokyo a joué un rôle majeur. Dans le cadre de ce projet de recherche, une étude

de cas a été réalisée dans la région métropolitaine de Manille par la JICA, à Bangkok et Calcutta par la BM et à Ho Chi Minh par la BAD.

L'étude sur Manille repose sur des données collectées à travers une analyse du développement de la ville examinant sa structure topographique, les infrastructures pour le contrôle des inondations et les transports. Les effets potentiels des changements climatiques sur les zones urbaines pauvres ont été examinés grâce à une étude de l'Université Ateneo, et les effets sur les entreprises privées ont été examinés par le Bureau national des statistiques des Philippines.

Selon les estimations de l'étude de cas sur la région métropolitaine de Manille, par exemple, une inondation de grande ampleur une fois par siècle causerait jusqu'à 24 % de perte du produit intérieur brut régional de la zone métropolitaine de Manille, en supposant que les infrastructures de contrôle des inondations soient dans l'état de 2008 et que les températures augmentent selon le scénario A1F1 du GIEC. Si l'on prévoit essentiellement des dégâts matériels, notamment des dommages sur les constructions, les populations urbaines pauvres sont davantage affectées par la perte de biens et de moyens de subsistance ou par les problèmes de santé liés à la détérioration des conditions d'hygiène après l'inondation. Ces éléments doivent donc être pris en compte lors de la planification et de la mise en œuvre de mesures préventives.

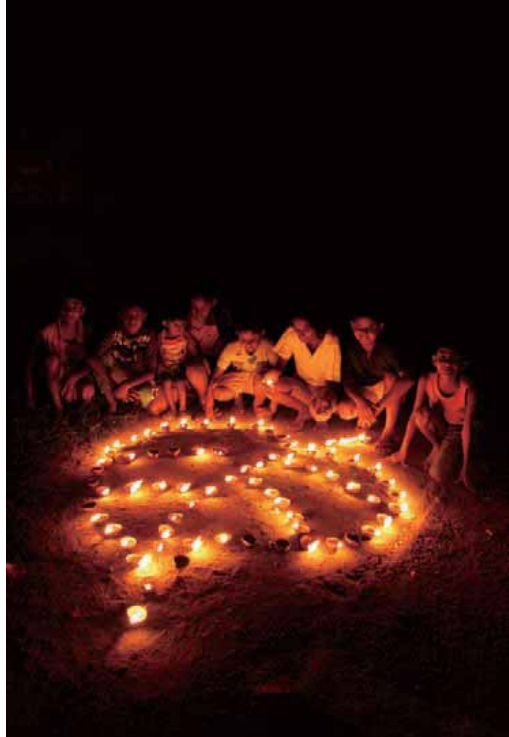
3-1-6 Prévention des catastrophes

Un nombre croissant d'individus sont sinistrés ou trouvent la mort lors de catastrophes naturelles soudaines. Près de 220 000 personnes ont ainsi été tuées lors du tremblement de terre qui s'est produit à Haïti en janvier 2010, plus de 80 000 sont décédées lors du cyclone qui a ravagé le Myanmar et près de 70 000 ont péri dans le tremblement de terre du Sichuan (Chine) en 2008.

Quatre-vingt-dix pour cent des personnes tuées ou portées disparues lors des catastrophes naturelles vivent dans des pays en développement. Lorsque les infrastructures sont gravement touchées et que les pertes économiques sont importantes, il devient encore plus difficile de sortir de la pauvreté. La prévention des catastrophes est donc une mesure essentielle pour la réalisation des OMD.

L'année 2010 marque le 15^e anniversaire du grand tremblement de terre du Hanshin-Awaji. Le Japon est fréquemment touché par des catastrophes naturelles, qu'il s'agisse de tremblements de terre, d'éruptions volcaniques, de typhons, de pluies diluviennes ou d'inondations. Le pays a tiré des leçons du passé et est devenu un pionnier dans le domaine de la prévention des catastrophes. Il a acquis une solide expérience en matière d'instauration de dispositif légal de secours d'urgence, d'amélioration des installations de prévention et de mise en place de formations et de campagnes d'information à ce sujet.

Les catastrophes sont de sérieux obstacles au développement durable et menacent la sécurité humaine. Grâce à son expérience, le Japon continuera de s'efforcer d'améliorer toujours plus la capacité des pays en développement à faire face aux catastrophes à travers la coopération technique.



Enfants priant en mémoire des victimes du tremblement de terre de Sumatra

3-1-7 Problèmes d'alimentation et d'énergie

<Alimentation>

La proportion de personnes sous-alimentées dans les pays en développement est passée de 20 % au début des années 1990 à 16 % dans les années 2000. Cependant, le cours des céréales sur le marché mondial a commencé à augmenter en 2006 pour atteindre son niveau le plus élevé durant le premier semestre de 2008. Depuis, les prix sont temporairement revenus à la normale, tout en restant élevés sur le marché domestique de nombreux pays en développement. Compte tenu de la situation, il semble difficile de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015 pour atteindre l'OMD 1.

La JICA soutient les pays en développement dans leurs efforts pour maintenir une production agricole durable afin de garantir à la population un accès stable aux denrées alimentaires, qui est un enjeu crucial pour le développement. Ces efforts pour améliorer la sécurité alimentaire incluent l'élaboration de politiques concernant l'offre et la demande de denrées alimentaires et l'amélioration des fonctions de stockage et de distribution. Pour la JICA, il est particulièrement important de réaliser l'OMD 1 en Afrique. Elle s'engage donc à poursuivre sa coopération en la matière à travers des initiatives telles que la CARD (voir page 13).

<Énergie>

Avec une hausse de la demande en énergie provoquant l'envol des prix du pétrole brut, assurer la sécurité énergétique est l'un des principaux problèmes du monde ces dernières années. L'approvisionnement en électricité, en gaz et en eau est essentiel à la vie quotidienne, mais la circulation, les transports, la communication et autres infrastructures vitales pour le développement industriel et l'amélioration de la qualité de vie, ont également besoin d'énergie.

Selon l'AIE⁷, la consommation énergétique mondiale en 2007 était d'environ 12 milliards de tonnes, mais elle devrait atteindre 16,8 milliards de tonnes d'ici 2030. Une part importante de cette augmentation est due à la consommation des pays en développement. Cette tendance à la hausse de la consommation devrait se poursuivre particulièrement en Asie, notamment en Chine et en Inde, où la croissance économique est soutenue. Afin de préserver les sources d'énergie limitées à travers une consommation optimisée, stable et durable, les pays en développement doivent se joindre à l'effort collectif des pays développés qui ont consommé beaucoup d'énergie de par le passé pour soutenir leur croissance économique, comme c'est le cas du Japon. Il ne suffit pas de faire des économies d'énergie : il est extrêmement important de promouvoir le développement et l'utilisation des énergies renouvelables.

Après les deux chocs pétroliers des années 1970, le Japon a mis en avant des mesures encourageant les économies d'énergie principalement dans le secteur industriel et a développé et amélioré plusieurs technologies et systèmes permettant d'économiser l'énergie. Le rendement énergétique a ainsi été amélioré depuis le premier choc pétrolier de 1973. Le pays détient une position de tout premier rang mondial dans les économies énergétiques.

La JICA continuera de partager les connaissances du Japon en matière d'économies d'énergie avec les autres pays afin de contribuer à une utilisation efficace de l'énergie dans le but ultime de parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde.



Enfants mongols à l'heure du repas dans un jardin d'enfant (Photo: Kenjiro Imamura)



Énergie éolienne (Égypte)

Encadré 6

Investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays en développement

L'augmentation du cours des céréales ces dernières années a donné aux pays développés comme aux nouveaux pays en développement un aperçu de ce qui se passerait en cas de crise alimentaire dans leur propre pays. Certains pays et entreprises ont commencé à faire l'acquisition de terres cultivables dans les pays en développement. Les investissements dans le secteur agricole des pays en développement devraient conduire à une augmentation de la productivité et de l'emploi dans le secteur. Mais les problèmes de préservation de la qualité des sols cultivés, de rachats des petites exploitations, de monopole des ressources de production telle que l'eau nécessaire à l'agriculture ou des effets sur l'environnement sont inquiétants. Au cours du sommet du G8 de Laquila en juillet 2009, le gouvernement japonais a préconisé la création de lignes directrices pour encadrer les investissements internationaux dans l'agriculture

afin de prévenir l'accapement des terres, d'assurer la transparence et de promouvoir des investissements sains dans le secteur. Le Japon s'est attelé à l'élaboration de principes d'action et à la mise en place d'un cadre international pour promouvoir le développement de l'agriculture dans les pays qui acceptent les investissements tout en réduisant les effets négatifs potentiels générés par les investissements agricoles internationaux à grande échelle.

La sécurité alimentaire est une question fondamentale pour de nombreux pays en développement. La communauté internationale doit agir de façon responsable pour déterminer comment utiliser les ressources limitées telles que la terre et l'eau pour une production alimentaire durable, tout en réduisant de moitié la sous-alimentation dans le monde.

3-2 Transmettre l'expérience asiatique au reste du monde

3-2-1 Un monde en développement de plus en plus polarisé

L'économie mondiale a connu une croissance sans précédent au cours des dix dernières années. Selon le FMI⁸, le produit intérieur brut (PIB) mondial était d'environ 32 000 milliards de dollars en l'an 2000 et a doublé en l'espace de 10 ans pour atteindre près de 60 000 milliards de dollars en 2010. Le PIB de l'Asie (hors Japon) a triplé, passant de 3 000 à 10 000 milliards de dollars au cours de cette même décennie, et la pauvreté a largement régressé dans la région. Alors que la mondialisation progresse à une échelle et à un rythme sans précédent, l'Asie est un marché majeur qui représente plus de la moitié des 6,8 milliards d'êtres humains qui peuplent le monde. On s'attend donc à ce qu'elle joue le rôle de « centre de la croissance économique mondiale ».

En contraste avec l'Asie où la croissance économique a largement contribué à la réduction de la pauvreté, il subsiste encore de nombreux pays à faibles revenus sur le continent africain, à l'exception de l'Afrique du Nord et du Sud. Bien que le PIB de l'Afrique soit passé de 600 milliards de dollars en 2000 à 1 600 milliards en 2010, il ne représente que 3 % de l'économie mondiale. Signe d'une légère amélioration, le taux de pauvreté de l'Afrique subsaharienne est passé de 56 % en 1990 à 51 % en 2005. Près de 400 millions de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté.⁹

La taille du marché d'un pays africain est modeste en comparaison avec celle de certains pays asiatiques où des changements drastiques sont en train de se produire et où les salaires peuvent être multipliés par cent au cours d'une vie. De plus, ces pays africains ont été pour la plupart exclus de la croissance de l'économie mondiale. Il y a un risque de voir le monde devenir de plus en plus polarisé entre des régions telles que l'Asie qui auraient atteint une croissance économique relativement stable, et des régions comme l'Afrique restant sous-développées.



Photo: Katsumi Yoshida

3-2-2 Facteurs de succès et enjeux en Asie

Le Japon a compris que le développement social mais aussi le développement économique sont essentiels pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. Il a donc contribué à soutenir la croissance dans les pays en développement, en particulier en Asie, en améliorant les infrastructures socioéconomiques sur lesquelles reposent les activités économiques et en contribuant à élaborer des politiques et à développer systèmes et ressources humaines.

En Asie, les efforts intégrés pour développer les infrastructures socioéconomiques, les ressources humaines et les institutions, ont abouti à la promotion du commerce et des investissements, au développement du secteur industriel et à l'amélioration de la productivité. Le secteur privé s'est développé en conséquence, rendant possible la croissance économique et créant de nouvelles opportunités d'emploi. Cette croissance économique a contribué à la réduction de la pauvreté en renforçant les ressources financières des gouvernements des pays en développement, permettant ainsi une augmentation des dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Cependant, les pays asiatiques doivent mieux s'armer contre les crises économiques afin d'éviter une nouvelle crise des devises asiatiques et une nouvelle crise financière mondiale, et pour réaliser une croissance soutenue à moyen ou long terme. Il serait souhaitable que la région passe d'une économie dépendante de ses exportations vers l'Europe et les États-Unis à une économie tirée par la demande locale (au sein du pays et de la région). De plus, les pays asiatiques doivent agir pour améliorer la fonctionnalité des villes et leur planification, corriger les inégalités et tisser des filets sociaux de sécurité afin d'atténuer les difficultés des pauvres et d'améliorer les politiques sociales soutenant la classe moyenne grandissante et les personnes âgées.

3-2-3 Croissance durable pour l'Afrique

Le succès économique asiatique démontre qu'il est possible de faire reculer la pauvreté et de restaurer la paix grâce à une croissance soutenue. Les statistiques montrent qu'il existe une corrélation entre la croissance économique et les progrès des OMD en Afrique. Les pays qui connaissent une forte croissance ont plus de chances de voir une amélioration de l'accès aux services sociaux, ce qui contribue en retour à la réalisation des OMD.

Ces derniers temps, on accorde une importance croissante

aux secteurs de l'agriculture et des infrastructures, que le Japon a soutenus à travers la TICAD IV (voir Encadré 5 page 28). Les dirigeants africains sont de plus en plus nombreux à reconnaître le fait que les OMD ne peuvent être atteints sans une croissance soutenue et à souhaiter que l'Asie partage ses connaissances et son expérience en matière de développement avec l'Afrique.

La JICA considère qu'il est maintenant temps de partager les leçons tirées du développement de l'Asie avec l'Afrique et le reste du monde.

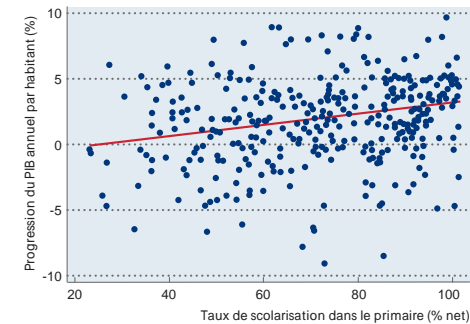
Corrélation positive entre la croissance économique et l'amélioration des indicateurs des OMD en Afrique

(Données concernant 52 pays africains, 1990-2008)

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

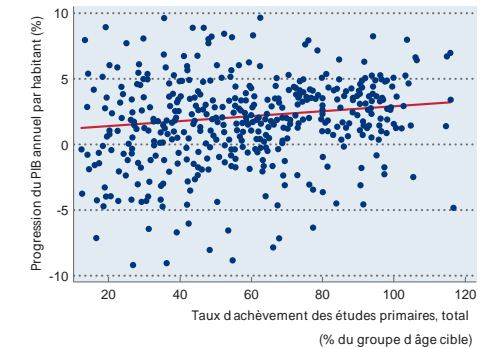
Taux de scolarisation dans le primaire

Coef. = 0,044 S.E. = 0,012 valeur p = 0,000



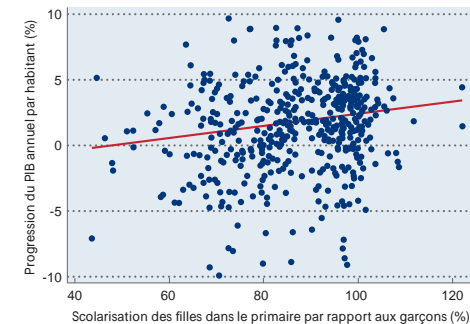
Taux d'achèvement des études primaires

Coef. = 0,019 S.E. = 0,009 valeur p = 0,039



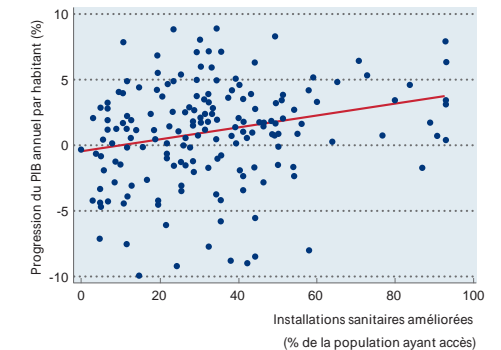
Égalité entre les sexes

Coef. = 0,019 S.E. = 0,009 valeur p = 0,039



Accès aux installations sanitaires améliorées

Coef. = 0,044 S.E. = 0,022 valeur p = 0,048



Étude de cas 3

Croissance et réduction de la pauvreté dans les fermes indonésiennes

Le développement des infrastructures en Asie a contribué à la réduction de la pauvreté par le biais de trois mécanismes¹⁰. Tout d'abord, comme nous l'avons souligné dans le paragraphe 3-2-2 intitulé « Facteurs de succès et enjeux en Asie », le développement des infrastructures a soutenu l'expansion des activités commerciales et a encouragé les investissements directs de l'étranger et le commerce international, qui ont en retour contribué à la création d'emplois, en particulier dans les zones urbaines. On peut donc affirmer que cela a contribué à faire reculer la pauvreté. Ces nouveaux emplois sont principalement occupés par une main d'œuvre migrante et des travailleurs effectuant le déplacement journalier depuis leur domicile en zone rurale et inversement (mobilité pendulaire). Ensuite, les infrastructures ont permis une meilleure distribution des services sociaux, ce qui a directement amélioré la vie des plus démunis. Enfin, le développement des infrastructures a amélioré le système des transports, ce qui a permis à la population d'avoir un meilleur accès aux marchés et d'avoir de meilleurs revenus.

Ces trois mécanismes ont participé à la réduction de la pauvreté mais n'ont pas retenu l'attention de la communauté internationale. En effet, peu d'études empiriques ont été menées sur la question à cause de la difficulté de percevoir ces relations de cause à effet. L'Institut de recherche de la JICA a donc réalisé une enquête auprès d'environ 2 200 ménages agricoles dans sept provinces indonésiennes, en partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et le Centre indonésien pour les études agricoles, socioéconomiques et politiques (ICASPE). Nous poursuivons cette étude pour déterminer les liens entre le développement des infrastructures, la croissance et la réduction de la pauvreté.

Les infrastructures pavent-elles la voie de l'emploi ?

La scolarisation et les routes sont-elles complémentaires ?

Exemple de l'Indonésie rurale

Afin d'identifier les relations entre la qualité des routes et la mobilité pendulaire (déplacement journalier des personnes de leur domicile à leur

travail et inversement), nous cherchons dans un premier temps à découvrir si l'amélioration de la qualité des routes rurales a un impact sur la main d'œuvre dans le secteur non agricole (hors travailleurs migrants). Dans cette étude, la qualité des routes est définie comme la qualité standard d'une route entre les villages au niveau d'un sous-district. L'hypothèse que nous avons cherché à vérifier est que l'amélioration de la qualité des routes au niveau d'un sous-district facilite l'accès aux grandes artères qui les relient aux centres de chaque district ou aux villes principales de chaque province, ce qui rend possible le déplacement pendulaire (tableau 1).

Les résultats empiriques montrent que l'impact de l'amélioration de la qualité des routes rurales sur l'augmentation des revenus et la transition vers des activités non agricoles dépend de la distance jusqu'aux centres économiques et du niveau d'éducation du ménage. Lorsque la qualité des routes est meilleure, la population a tendance à se tourner vers des domaines non agricoles (graphique 1), en particulier les individus ayant achevé des études secondaires ou supérieures. Il est donc important de

Graphique 1 : Modification de la qualité des routes et évolution de la proportion des revenus issus des secteurs non agricoles (Source : JICA)

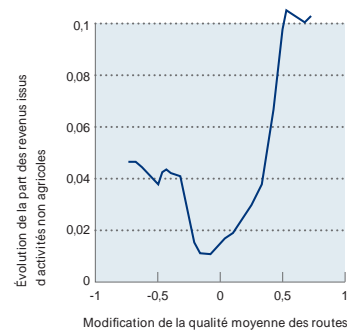


Tableau 1 : Facteurs déterminants dans l'évolution de la répartition de la main d'œuvre dans les secteurs non agricoles (Source : JICA)

Variables dépendantes : évolution de la répartition de la main d'œuvre dans le secteur non agricole	Estimation (1)	Estimation (2)
Éducation (lycée ou plus = 1)	0,2289 (2,93)***	0,2288 (2,82)***
Modification de la qualité moyenne des routes × Éducation	1,494 (2,01)**	1,594 (1,99)**
Modification de la qualité moyenne des routes × Distance jusqu'au centre du sous-district × Éducation	0,0123 (0,61)	0,0054 (0,26)
Modification de la qualité moyenne des routes × Distance jusqu'au centre du district × Éducation	-0,137 (2,02)**	-0,1401 (2,05)**
Modification de la qualité moyenne des routes × Distance jusqu'au centre de la province × Éducation	0,0118 (2,20)**	0,012 (2,23)**
Taille du terrain	Non	Oui
Faux villages	Oui	Oui
R au carré	0,0886	0,0905
Nombre d'observations	565	565

***, ** et * indiquent l'importance statistique d'un niveau de 1 %, 5 % et 10 % respectivement. Les nombres entre parenthèses sont des valeurs t absolues.

10 Les infrastructures évoquées ici ne comprennent pas les installations qui soutiennent directement les activités de production telles que l'irrigation.

développer les infrastructures et l'accès à l'école primaire et secondaire afin que davantage de personnes participent à la croissance économique.

Nous avons ensuite observé que lorsque la qualité des routes a été améliorée, la part de main d'œuvre des secteurs non agricoles a progressé davantage dans les villages éloignés des capitales provinciales. Nous avons cependant remarqué que la part de main d'œuvre travaillant dans ce secteur a davantage progressé dans les zones rurales les plus proches des centres de chaque district. En d'autres termes, les centres de districts sont toujours importants pour l'économie locale, mais ce sont les zones éloignées qui bénéficient le plus de l'amélioration des routes car la part de main d'œuvre travaillant dans le secteur non agricole est à l'origine plus faible dans les villages éloignés des capitales de province.

Document de travail (Institut de recherche de la JICA)

http://jica-ri.jica.go.jp/ja/publication/workingpaper/are_schooling_and_road_complementary.html

Les infrastructures contribuent directement à faire reculer la pauvreté : Impacts des facteurs prénataux et environnementaux sur la croissance de l'enfant : Exemple de l'Indonésie

Des études récentes montrent que le développement, la santé ou encore la productivité d'un enfant sont souvent influencés par les conditions pré et post natales. L'amélioration de l'environnement qui entoure l'enfant est donc de plus en plus considérée comme une priorité en matière de développement en ce qu'elle contribue à faire reculer le taux de mortalité infantile et, à long terme, la pauvreté. L'influence des infrastructures sur le développement de l'enfant doit donc être réexaminée. La qualité de l'eau fait partie des facteurs ayant le plus d'impact sur la santé de l'enfant. Les services publics peuvent améliorer la qualité de l'eau en développant des installations d'approvisionnement en eau potable. Alors que les études précédentes portaient sur la relation entre la qualité de l'eau et la mortalité infantile, cette analyse de la JICA traite de l'influence de la qualité de l'eau sur le développement de l'enfant en examinant la façon dont l'eau pourrait faire reculer la pauvreté à l'avenir.

Dans cette recherche, la qualité de l'eau est évaluée par une analyse des coliformes reposant sur un test papier. L'enquête menée en Indonésie a examiné le nombre de colonies présentes sur les papiers tests 24 heures après avoir prélevé l'eau à l'endroit où les foyers se la procurent. Nous avons rendu visite à chaque famille pour relever le poids et la taille des enfants. Comme le montre le tableau 2, les résultats des analyses prouvent que les coliformes sont davantage présents dans les puits.

Les résultats empiriques que nous avons obtenus (tableau 3) montrent que l'amélioration de la qualité de l'eau grâce au développement des installations d'approvisionnement en eau a potentiellement un impact positif sur la croissance des enfants. Dans de nombreux cas, la possibilité de disposer d'un système d'alimentation en eau dépend de la disponibilité des ressources et des compétences des gestionnaires des villages, ainsi que de l'environnement naturel. Il est donc nécessaire de faire des efforts pour surmonter de tels obstacles.

Les résultats empiriques suggèrent qu'il est important de garantir la qualité de l'eau en développant des installations d'approvisionnement en eau afin de réduire la mortalité infantile, mais aussi d'encourager la croissance des enfants et de leur éviter de sombrer dans la pauvreté.

Document de travail (Institut de recherche de la JICA)

http://jica-ri.jica.go.jp/ja/publication/workingpaper/impact_of_prenatal_and_environmental_factors_on_child_growth.html

Tableau 2 : Résultat des tests sur la qualité de l'eau (Source : JICA)

Catégorie	Nombre de zones	Nombre d'échantillons par source d'eau**									Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
A	0	66	55	92	27	6	8	0	9	3	266(12%)
B	1 - 4	41	39	70	41	1	3	0	4	10	209(9%)
C	5 - 10	57	66	116	75	2	5	1	15	19	356(16%)
D	> 10	155	251	575	216	49	42	0	53	49	1 390(63%)
	Total	319	411	853	359	58	58	1	81	81	2 221(100%)

*Les catégories reposent sur un index de qualité de l'eau pour les lieux de baignade en mer.

**Source d'eau 1 = eau courante, 2 = puits à pompe, 3 = puits 4 = eau de source, 5 = eau de pluie, 6 = rivière/ruisseau, 7 = étang/mare, 8 = fontaine, 9 = eau minérale

Tableau 3 : Rapport entre le poids et l'âge (z-score) : effets fixes selon les villages (Source : JICA)

Cible : enfants de moins de 60 mois Variables dépendantes :	Rapport poids/taille (z-score)			
	Pas de VI	VI	Pas de VI	VI
Score du test eau potable	-0,002 (0,22)	-0,1628 (2,33)**	-0,0009 (0,09)	-0,1611 (2,33)**
Sexe (fille = 1)	0,0957 (0,62)	0,1179 (0,60)	0,0911 (0,57)	0,0838 (0,41)
Âge (mois)	-0,0098 (2,24)**	-0,0096 (1,70)*	-	-
Effets fixes mois de naissance	-	-	Oui	Oui
Effets fixes année de naissance	-	-	Oui	Oui
Effets fixes village	Oui	Oui	Oui	Oui
Test de Durbin-Wu-Hausman (chi-sq)	-	11,15	-	11,36
Valeur p	-	0,00084	-	0,00075
R au carré	0,2826	N/A	0,3168	N/A
Nombre d'observations	600	600	589	589

***, ** et * indiquent une importance statistique de 1 %, 5 % et 10 % respectivement. Les nombres entre parenthèses sont des valeurs t absolues.

Les échantillons où plus de 40 bactéries coliformes ont été comptées ont été exclus de l'analyse.

Les différentes variables infrastructurelles ont été utilisées comme variables instrumentales (VI).

Les infrastructures encouragent les ménages ruraux à participer à la croissance économique :

Structures des activités non agricoles et espace : Exemple de l'Indonésie

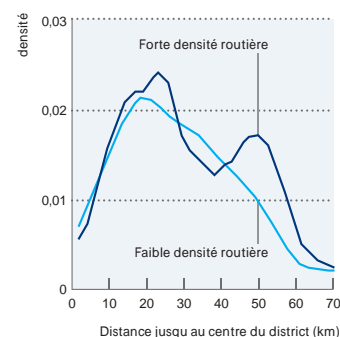
La dernière étude analyse la manière dont l'amélioration des connexions spatiales entre villages ruraux et centres urbains peut promouvoir les activités productives. Nos objectifs sont d'examiner comment le fait d'être connecté aux zones urbaines peut influencer le choix des ménages agricoles ruraux d'Indonésie en ce qui concerne les activités non agricoles et en particulier les activités indépendantes de production (transformation des aliments, travail du bois, artisanat, etc.) mais aussi d'explorer la façon dont ces nouveaux choix peuvent être influencés par les caractéristiques des individus et des ménages, en particulier les conditions agricoles (ex. possession de terres, disponibilité de l'irrigation).

L'économie de l'espace a évolué sur le plan théorique afin d'étudier les types d'activités productives susceptibles d'être implantés dans les zones isolées. Comme le coût des transports augmente en fonction de la distance jusqu'aux zones urbaines, des produits relativement homogènes peuvent être produits à la périphérie immédiate des centres urbains, alors que des produits très différenciés peuvent être produits dans des zones plus éloignées des villes puisque les frais de transports peuvent être compensés. Les produits avec un niveau de différenciation intermédiaire destinés aux marchés locaux peuvent être produits à mi-chemin entre les périphéries et les zones isolées. Peu d'études empiriques reposent sur ces théories. Il est encore difficile de préciser de quelle façon les infrastructures routières favorisent le développement des activités productives dans les zones rurales.

Les résultats de nos recherches ont démontré que les ménages impliqués dans des activités indépendantes de production vivent souvent dans des zones isolées, loin des centres de districts et de sous-districts. Ils ont également tendance à ne pas posséder de terres et à compter plus de femmes. Le nombre de ménages impliqués dans des activités de production est particulièrement important dans les provinces bénéficiant d'un réseau routier dense, y compris dans les villages isolés éloignés des zones urbaines (graphique 2).

Cela prouve que des réseaux de transports bien établis peuvent permettre aux petites entreprises des zones rurales de cibler des marchés urbains plus importants. L'amélioration des infrastructures routières dans des provinces entières est donc l'une des clés pour augmenter le niveau de revenu des fermiers sans terres et des femmes dans les zones rurales. Cependant, il est nécessaire d'analyser de plus près les facteurs sous-jacents tels que le rôle des marchands servant de relais entre les zones urbaines et rurales et celui des mécanismes régissant les ménages et les communautés dans l'introduction des produits manufacturés à valeur ajoutée.

Graphique 2 : Distance jusqu'au centre du district et répartition des ménages impliqués dans des activités indépendantes de production par densité routière (Source : JICA)



3-3 Vers un élargissement des partenariats pour le développement

3-3-1 Promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Dans le passé, l'aide bilatérale au développement prenait la forme d'une coopération entre le « Sud » (pays en développement) et le « Nord » (pays développés). Ces dernières années, la « coopération Sud-Sud » entre pays en développement est de plus en plus fréquente. La communauté internationale reconnaît de plus en plus l'efficacité de la coopération Sud-Sud, qui permet aux pays en développement de partager techniques et savoir-faire avec des pays dotés d'environnements socioéconomiques similaires, et contribue à renforcer leurs capacités. La coopération Sud-Sud et la coopération Sud-Nord sont complémentaires et devraient continuer à coexister.

La coopération « triangulaire » entre plusieurs pays du Sud et un pays du Nord suscite également beaucoup d'intérêt car elle produit une valeur ajoutée qui la distingue des coopérations Nord-Sud et Sud-Sud. L'aide apportée dans le cadre de la coopération triangulaire bénéficie de l'apport des connaissances et des compétences de pays qui sont dans différentes phases de développement. Cette forme de coopération peut intervenir au sein d'une région ou bien entre plusieurs régions.

En 1954, le Japon a commencé à apporter son aide en participant pour la première fois au Plan de Colombo tout en recevant lui-même de l'aide de la Banque mondiale jusqu'à la fin des années 1960. Ayant été simultanément bénéficiaire et donateur, le Japon reconnaît l'importance de la coopération Sud-Sud en matière de développement et lui apporte son soutien actif. Il a notamment organisé des programmes de formation dans 61 pays en développement durant les 30 dernières années, accueillant dans ce cadre près de 45 000 participants.

Le Japon a également mis en place des « programmes de partenariat » qui sont autant de structures permettant au gouvernement japonais et aux gouvernements des pays en développement de soutenir ensemble les efforts d'autres pays et régions en développement afin de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.



Programme de formation pour pays tiers à l'Institut de recherche sur les normes et l'industrie de Malaisie. Les participants viennent du Nigeria, d'Ouganda, du Kenya, de Zambie et d'Afrique du Sud afin d'acquérir les compétences nécessaires pour renforcer les petites et moyennes entreprises des pays africains.

(Photo : Arase Sugawara)

3-3-2 Collaboration avec plusieurs acteurs pour impulser le développement

Avec l'intensification de la compétition mondiale et l'apparition d'un environnement plus propice au commerce extérieur et aux investissements, le secteur privé joue un rôle de plus en plus important en matière de développement. Les pays développés ont particulièrement augmenté leurs investissements privés dans les pays en développement, s'efforçant d'évaluer les marchés potentiels, la force de travail et les ressources de ces pays.

Entre temps, la crise financière mondiale et l'instabilité des prix des ressources durant ces dernières années affectent non seulement le développement des échanges, y compris les investissements, mais également la stabilité sociale des pays en développement. L'APD n'est pas uniquement destinée à renforcer le développement des capacités des secteurs privé et public dans les pays en développement. Elle doit maintenant servir de catalyseur pour développer une base socioéconomique qui attire les investissements privés dans ces pays, et atténuer les risques potentiels associés aux activités économiques des entreprises privées. De plus, les ONG et autres organisations de la société civile ainsi que les organisations privées ou entreprises ayant intégré le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'engagent de plus en plus dans la coopération au développement. Ce mouvement a démarré en partie pour accompagner l'aide au développement officielle prodiguée par la JICA.

La JICA reconnaît qu'il est important d'encourager le commerce, les investissements et les échanges humains dans les pays en développement. Afin de soutenir une croissance économique durable, la JICA encourage des acteurs variés, dont la communauté des affaires, à coopérer au développement. Elle continue de s'efforcer d'établir des relations gagnant-gagnant entre pays en développement, entreprises privées et APD en améliorant l'environnement économique pour le rendre favorable au secteur privé. En plus de sa coopération avec les agences d'aide multilatérales et bilatérales, la JICA cherche à établir des réseaux efficaces avec différents nouveaux acteurs du secteur privé, ce qui permettrait de faire face aux problèmes du développement avec une flexibilité et une réactivité accrues.



Initiative privée/publique « Projection publique en Afrique » dont l'objectif était de stopper la progression du VIH/sida a été lancée au Ghana et Cameroun par la société Sony Corporation, le PNUD et la JICA au cours de la Coupe du Monde de la FIFA 2010. Les matchs étaient retransmis sur grand écran. Avant les matchs, des manifestations étaient organisées pour sensibiliser le public à la prévention contre le sida, notamment à travers des tests de dépistage du VIH, des jeux de questions-réponses et des pièces de théâtre sur le thème du sida. (Photo : Ghana)

3-3-3 Augmenter le financement du développement

Le consensus de Monterrey adopté lors de la Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement organisée en mars 2002, reflète plusieurs engagements cruciaux dont l'augmentation de l'APD de 16 milliards de dollars par an d'ici 2006 et la réalisation de l'objectif de 0,7 % du PNB des pays donateurs consacré à l'aide. Cependant, l'APD des pays développés s'élève en moyenne à 0,31% de leur PNB en 2009 et la situation ne devrait pas s'améliorer.

Au même moment, on estime que l'atteinte des OMD nécessitera un financement annuel de près de 50 milliards

de dollars, soit environ le niveau actuel de l'aide totale dispensée par les pays donateurs. Cela signifie que même si les engagements souscrits à Monterrey étaient respectés, le financement du développement serait insuffisant. Afin d'atteindre les OMD, il faut traduire le consensus dans la pratique et accroître les efforts pour augmenter l'APD et d'autres ressources financières pour le développement. La communauté internationale a également commencé à explorer des « mécanismes de financement innovants » tels que les prélèvements de solidarité internationaux (voir Encadré 8) afin de soutenir la réalisation des OMD.

Encadré 7

Coopération ciblant la base de la pyramide (Marché BoP, microfinance)

L'expression « base de la pyramide » (BoP) désigne les 4 milliards de pauvres dans le monde qui vivent avec moins de 3 000 dollars par an. Des entreprises privées développent leurs activités pour cibler ces populations qui constituent un enjeu économique important. Elles considèrent les pauvres comme des consommateurs potentiels, créent des biens et services leur étant destinés et les emploient dans la chaîne de valeur au niveau de la production et de la distribution. Le marché BoP est potentiellement attractif en raison de la taille des populations visées et de l'impact qu'il pourrait avoir. Les avancées des technologies de l'information (TI) devraient renforcer ces nouvelles opportunités économiques dans divers secteurs d'activités entrepreneuriales.

Parmi les différentes possibilités du marché BoP, la microfinance joue un rôle important en matière de réduction de la pauvreté, en aidant les populations démunies, qui n'ont ni garant solvable ni suffisamment de garanties, à obtenir un prêt et à accéder à des services financiers tels que des comptes de dépôt, des prêts et des transferts de fonds. Le succès de la banque Grameen a démontré le potentiel exceptionnel de ce système.

La microfinance et autres possibilités du marché BoP devraient contribuer à l'avancement des OMD. Cependant, ce sont des stratégies particulièrement risquées puisqu'elles ciblent les pays en développement et les populations démunies. Afin d'apporter les services dont ces populations ont besoin à des prix raisonnables et de manière durable, il est essentiel que les secteurs public et privé joignent leurs efforts. La JICA va renforcer ses partenariats avec les entreprises privées engagées dans ce type d'activités et avec les ONG, tout en soutenant la consolidation des systèmes, le développement des ressources humaines et la coopération financière.

Encadré 8

Les prélèvements de solidarité internationaux

Les prélèvements de solidarité internationaux suscitent actuellement beaucoup d'intérêt en tant que mécanismes de financement innovants. Leur objectif est de lever des taxes sur les mouvements transfrontaliers de personnes, de marchandises et de capitaux et de les allouer à un fonds pour la croissance des pays en développement. Ces instruments de financement ont gagné du terrain sous l'impulsion du Groupe Landau, créé à l'initiative du président Chirac afin de trouver de nouvelles ressources financières pour les OMD après la Conférence de Monterrey, et du « Groupe quadripartite sur les mécanismes financiers innovants » composé de la France, du Brésil, du Chili et de l'Espagne. Au cours de la Conférence de Paris sur les financements innovants pour le développement et contre les pandémies (2006), il a été décidé de mettre en vigueur une taxe sur les billets d'avion et d'utiliser les fonds récoltés pour financer la lutte contre les maladies infectieuses telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Le Japon est membre officiel du « Groupe pilote sur les prélèvements de solidarité pour le développement » depuis novembre 2008. La possibilité d'introduire d'autres prélèvements de solidarité internationaux, notamment une taxe sur les opérations de change, est en cours de discussion. Depuis juin 2010, le Japon occupe la présidence du Groupe pilote. En raison de la crise financière et économique mondiale, il est attendu des mécanismes financiers innovants qu'ils contribuent encore davantage à la réalisation des OMD.

Agence Japonaise de Coopération Internationale

Département de la stratégie des opérations
5-25, Niban-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102-8012 JAPON
TÉL +81-3-5226-6660/3 <http://www.jica.go.jp/>

Engagements de la JICA
pour la réalisation des
objectifs du Millénaire
pour le développement

Pour un développement
inclusif et dynamique

Septembre, 2010